

CLCL

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

Année 2023

clcl.bzh · [f](#) [v](#) [in](#)

ÉDITORIAL

À mi-mandat, le cap est atteint : engagé en 2020, notre projet de territoire se déploie. Depuis l'élaboration de notre feuille de route axée sur l'"aller vers", articulée autour de quatre priorités - proximité, solidarité, attractivité, durabilité - nous avons su engager rapidement les premières actions, tandis que les projets structurants touchent désormais leur phase opérationnelle.

Cette année 2023, je tiens à saluer l'engagement des agents de notre collectivité que j'ai l'honneur de présider. Ils ont, une fois encore, fait preuve d'un professionnalisme remarquable. Jour après jour, ils assurent des services essentiels : garantir l'accès à une eau de qualité pour nos 28 000 habitants, traiter les eaux usées, collecter et valoriser les déchets, faciliter les déplacements quotidiens, soutenir le tissu associatif local, ou encore, prêter main forte à ceux dans le besoin à travers l'Épicerie solidaire notamment. Et ce ne sont là que quelques exemples de leur action quotidienne.

Mais la CLCL ne se contente pas de répondre aux besoins immédiats. Elle regarde vers l'avenir. Les avancées de 2023 témoignent de notre volonté d'inscrire la Côte des Légendes dans une dynamique durable et attractive. Je pense à la montée en puissance du Plan Climat Air Énergie Territorial, à l'aboutissement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat, à la gestion de systèmes d'endiguement, et au lancement de la nouvelle stratégie Breizh Bocage. Tout cela, avec une tenue rigoureuse des finances publiques, garantissant une utilisation maîtrisée et optimisée de chaque euro.

2023 n'a cependant pas été sans épreuves. La tempête Ciaran, d'une rare intensité cet automne, a durement frappé notre territoire. Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance envers les élus, les agents pour leur mobilisation exemplaire sur le terrain. Leur engagement sans faille, leur connaissance intime du territoire, et leur proximité avec les habitants ont permis de gérer cette crise avec une efficacité qui a été saluée par tous.

J'en profite également pour adresser un grand merci aux 14 maires et en particulier aux vice-présidents, pour leur investissement exceptionnel à mes côtés.

Ensemble, nous avons franchi une étape importante. Et c'est avec confiance et envie que nous continuons notre chemin pour bâtir un avenir toujours plus solidaire et durable en Côte des Légendes.

Avec toute ma gratitude,

Claudie Balcon

Présidente de la Communauté Lesneven Côte des Légendes



© CLCL

Rapport annuel d'activité

Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL)
12, boulevard des Frères Lumière, 29260 Lesneven ·
02 98 21 11 77 · contact@clcl.bzh · clcl.bzh

Directrice de la publication : Claudie Balcon, présidente CLCL. **Rédaction** : Services communautaires de la CLCL, Tourisme Côte des Légendes. **Conception, exécution et réalisation** : Service communication de la CLCL. **Périodicité** : Rapport annuel.

SOMMAIRE

4>21

CONNAÎTRE LA
COMMUNAUTÉ LESNEVEN
CÔTE DES LÉGENDES

4>13

PROPOSER
UN SERVICE PUBLIC
DE PROXIMITÉ

14>21

PRÉSERVER
UN ENVIRONNEMENT
DURABLE

22>31

VALORISER
UN TERRITOIRE
ATTRACTIF

32>39

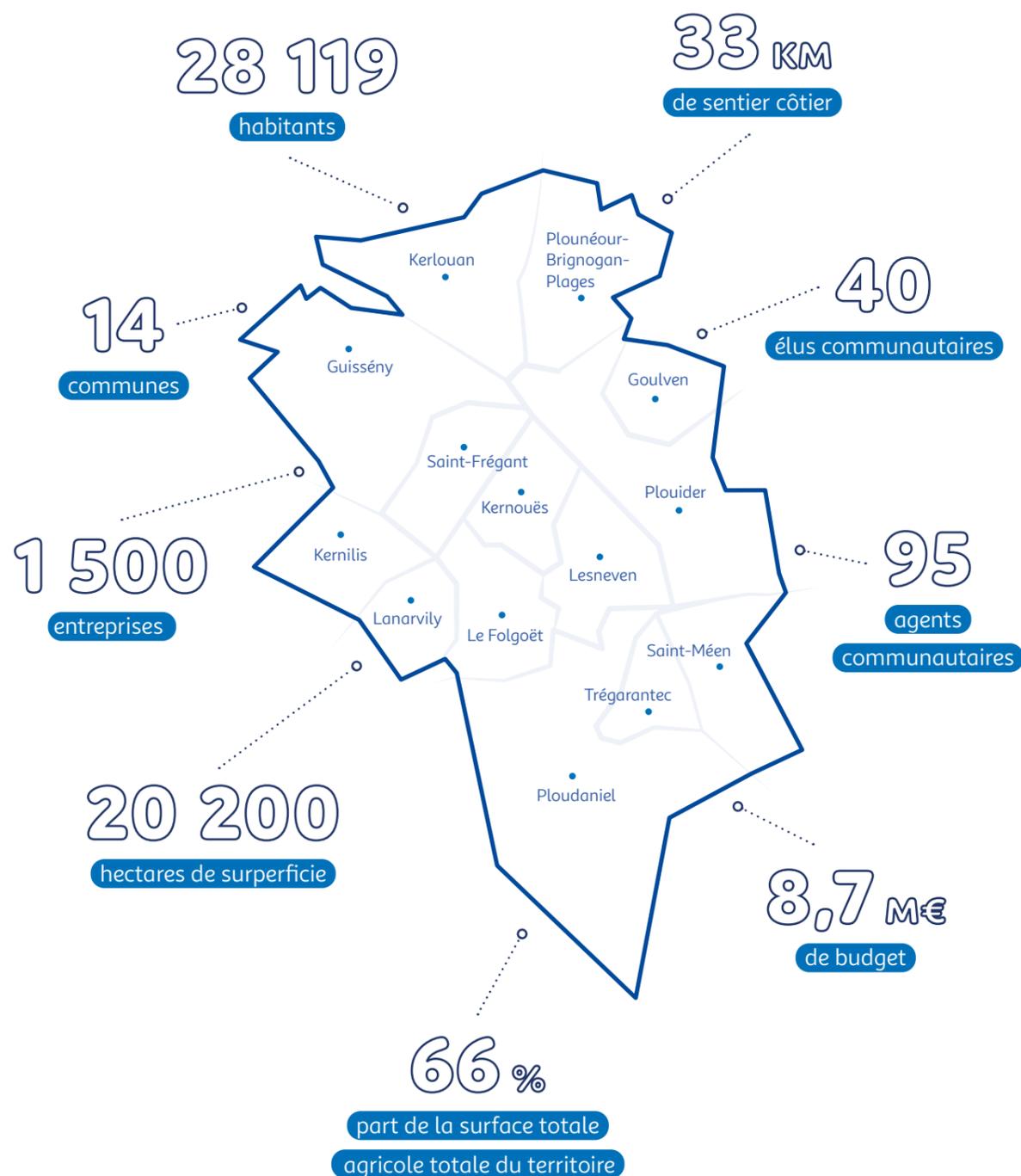
AGIR **SOLIDAIRE**
AU PLUS PRÈS DE
LA POPULATION

CONNAÎTRE LA
COMMUNAUTÉ
LESNEVEN CÔTE
DES LÉGENDES

2023

UN TERRITOIRE 14 «COMME UNE»

Créée en 1994, la Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL) est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) qui rassemble 14 communes au sein d'un espace de solidarité et de dialogue. Ensemble, les élus conduisent un projet commun et durable de développement et d'aménagement d'un territoire pluriel, entre ruralité, littoralité et urbanité.



COMPÉTENCES & SERVICES COMMUNAUTAIRES

La Communauté Lesneven Côte des Légendes exerce, via les compétences déléguées par ses communes membres, une partie des services publics qui constituent le cadre de vie des habitants.

OBLIGATOIRES

- **Développement économique**
 - > Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités économiques (ZAE)
 - > Gestion et exploitation de l'abattoir public
 - > Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- **Développement touristique**
 - > Sous l'égide de Tourisme Côte des Légendes (TCDL)
- **Aménagement de l'espace communautaire**
 - > Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
 - > Pan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**
- **Élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés**
 - > Service public d'Élimination des Déchets (SPED)
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**
- **Eau et assainissement**
 - > Service de l'eau, service public de l'assainissement collectif et service public de l'assainissement non-collectif (SPANC)

SUPPLÉMENTAIRES

- **Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**
- **Politique du logement et du cadre de vie**
 - > Développement d'une offre de logements adaptés aux besoins et la requalification des logements du territoire (ORT et OPAH-RU)
 - > Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)
 - > Programmes d'intérêt général (PIG) et de tout contrat lié à la politique intercommunale du logement.
- **Équipements sportifs, culturels et socio-économiques d'intérêt communautaire**
 - > Pôle aquatique intercommunautaire Abers Lesneven à Lesneven, espace multifonctions de Kerjézéquel à Lesneven, espace Kermaria à Le Folgoët, Centre socioculturel à Lesneven, centre de secours et d'incendie à Lesneven.
- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
 - > Programme Breizh bocage
 - > Plan de lutte contre les algues vertes (PLAV)
 - > Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- **Gestion d'un espace France Service multisites**

- **Tourisme**
 - > Mise en valeur de sentiers de randonnée fédérateurs des sentiers communaux, de véloroutes et voies vertes
- **Petite-enfance, enfance et jeunesse**
 - > Accompagnement méthodologique, technique et coordination des actions "petite-enfance", "enfance" et "jeunesse" auprès de structures du territoire communautaire
- **Emploi-Insertion**
 - > Accompagnement des personnes en recherche d'emploi
- **Gérontologie**
 - > Participation à la politique de non-délocalisation et de maintien à domicile des personnes âgées
- **Prévention de la délinquance**
 - > Lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance à travers son conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)
- **Santé**
 - > Animation du contrat local de santé (CLS)
- **Actions sociales d'intérêt communautaire**
 - > Gestion et animation de l'épicerie solidaire et de logements temporaires
 - > Évaluation des besoins sociaux
- **Mobilité**
 - > Animation et coordination de la politique de mobilité
- **Sport**
 - > Promotion des activités sportives des jeunes, des manifestations et sport de haut niveau, des activités nautiques scolaires
- **Culture et patrimoine**
 - > Sensibilisation à la culture sur tout le territoire communautaire
 - > Promotion des manifestations culturelles et de l'identité du territoire et du patrimoine
- **Infrastructures de réseaux de communication électroniques**
- **Technologies de l'information et de la communication et de l'administration électronique**
- **Relations internes et externes de la communauté de communes**
 - > Substitution aux communes membres et aux structures intercommunales de son territoire pour nouer des relations avec les communautés de communes voisines et avec le Pays de Brest
- **Financement des contributions au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours**



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

PROJET DE TERRITOIRE

2020

2026



"ALLER VERS" PROJET DE TERRITOIRE

Feuille de route stratégique pour l'avenir de la Côte des Légendes, le projet de territoire se formalise autour de 4 enjeux transversaux : la proximité, la solidarité, l'attractivité et la durabilité. La démarche de "l'aller-vers" s'affirme comme le fil conducteur de ce projet duquel découlent 22 objectifs qui servent à construire des actions tout au long de la mandature.

En 2020, le mandat a débuté par l'élaboration du projet de territoire. Une démarche nouvelle et prospective pour guider l'action, fixer les enjeux et les échéances de l'intercommunalité.

Le démarrage du mandat a été marqué par la rédaction d'un projet de territoire, élaboré avec le concours des élus et des services communautaires. Son rôle : fixer une feuille de route claire et lisible de l'action publique. En un mot, déployer une stratégie visant à structurer le développement de notre territoire pour les six années à venir, voire au-delà.

Pour conserver une certaine souplesse, et s'adapter aux évolutions de notre environnement, le projet de territoire embarque des pistes d'actions activées et travaillées tout au long du mandat dans les commissions thématiques et des groupes de travail spécifiques. Sans être exhaustif, l'inventaire ci-contre liste quelques actions menées depuis le début du mandat.

3 ENJEUX MAJEURS

Inscrit dans une dynamique de transition écologique et énergétique, notre territoire est confronté à trois défis majeurs : l'eau, le logement et la mobilité. Il en va de son devenir et de son attractivité.

L'eau et les milieux aquatiques constituent le patrimoine de tout un chacun. Cette ressource doit être équitablement partagée pour satisfaire l'ensemble des usages et gérée durablement pour garantir son accès et sa qualité à tous, pour aujourd'hui et pour demain. Des impératifs auxquels la CLCL répond par une gestion de l'eau plus intégrée. Cela passe par un **plan décennal de modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement estimé à 8 millions d'euros**, mais aussi par une **politique active en faveur de la préservation des milieux** : le programme Breizh Bocage, le plan de lutte contre les algues vertes et le projet de restauration de la continuité écologique du Quillimadec en sont les principaux exemples.

Préoccupation grandissante, le **logement** manque sur le territoire des légendes. La tension sur le parc immobilier, qu'il soit privé, social ou locatif est une réalité. Les jeunes couples, les personnes âgées, les saisonniers et les étudiants sont les plus touchés. Pour renverser la vapeur, l'action de la CLCL se concentre en particulier sur la **revitalisation de la centralité "Lesneven - Le Folgoët" et la revalorisation de leur patrimoine à travers la rénovation du bâti**. L'objectif est de proposer une nouvelle offre de logements économes et proches des services, par recyclage de l'existant. Une manière de réduire le nombre de logements vacants tout en suivant la trajectoire Zéro Artificialisation Nette prévue par la loi Climat et Résilience.

La question du logement renvoie à celle de **la mobilité**. Comment rendre cette dernière à la fois plus durable et plus juste ? L'enjeu est de taille : près de la moitié de la population réside et travaille sur le territoire. La réponse ne peut être unique. Il appartient donc à la CLCL de proposer et susciter des façons alternatives de se déplacer. **Le plan de mobilité simplifié en cours d'élaboration est initié en ce sens.**

LE FONCTIONNEMENT UNE GOURVERNANCE COLLECTIVE

La Communauté Lesneven Côte des Légende assure en lien étroit avec ses communes membres, la gestion de services publics essentiels pour le quotidien des habitants et met en œuvre des projets structurants. Quatre grandes instances régissent la vie de la collectivité : les commissions de travail, la commission permanente, le bureau communautaire et le conseil communautaire.

9 COMMISSIONS THÉMATIQUES

...étudient et proposent les actions à mener. Elles réunissent élus, agents communautaires, partenaires et professionnels du secteur. Elles sont présidées par chaque vice-président assigné à un domaine de compétences.

COMMISSION PERMANENTE

est un lieu d'échange sur les différentes thématiques. Elle comprend la présidente et les vice-présidents.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il oriente et donne l'impulsion politique de la collectivité. S'y retrouvent, la présidente, les 9 vice-présidents et les maires des communes membres.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire est l'assemblée délibérante de la CLCL. Équivalent au conseil municipal dans une commune, il se réunit en séance publique pour délibérer et voter les projets qui lui sont soumis.

GOULVEN
ILIOU Yves
LE BRAS Jean-Jacques (supp)

Guissény
RAPIN Raphaël
CABON Herveline
CONQ Mickaël

KERLOUAN
COLLIOU Christian
GAC Marie-Jo
GUÉZÉNOG Georges

KERNILIS
ROUDAUT Sandra
IMBERDIS François-Xavier

KERNOUËS
BÈLE Christophe
TIGRÉAT Ronan (supp)

LANARVILY
FRANQUES Xavier
CHOPIN David (supp)

LE FOLGOËT
KERBOUL Pascal
CASTEL Odette
LE GALL Michel
LE ROUX Emmanuelle

LESNEVEN
BALCON Claudie
BERTHOU Christine
BOUCHARE Julien
CHAPALAIN Claire
CORNIC Pascal
KERMARREC Nicolas
LOAEC Guy
MARTIN Aurélie
LE BIHAN Sophie
QUINQUIS Yves

PLOUDANIEL
GUIZIOU Pierre
BOUCKAERT Isabelle
MAYOL Sandrine
SERVEL Philippe
TANNE Michel

PLOUIDER
PAUGAM René
LAGADEC Marylène
MAZÉ David

**PLOUNÉOUR-
BRIGNOGAN-
PLAGES**
GOULAOUIC Pascal
ABAUTRET Pierre
ABGRALL Sandrine

SAINT-FRÉGANT
GALLIOU Cécile
SALAUN Agnès (supp)

SAINT-MÉEN
BEAUGENDRE Louis
MADEC Jean-Pierre

TRÉGARANTEC
TOUDIC Yann
HENRY Samuel (supp)

EN CHIFFRES !

40

élus

communautaires

9

conseils

communautaires

152

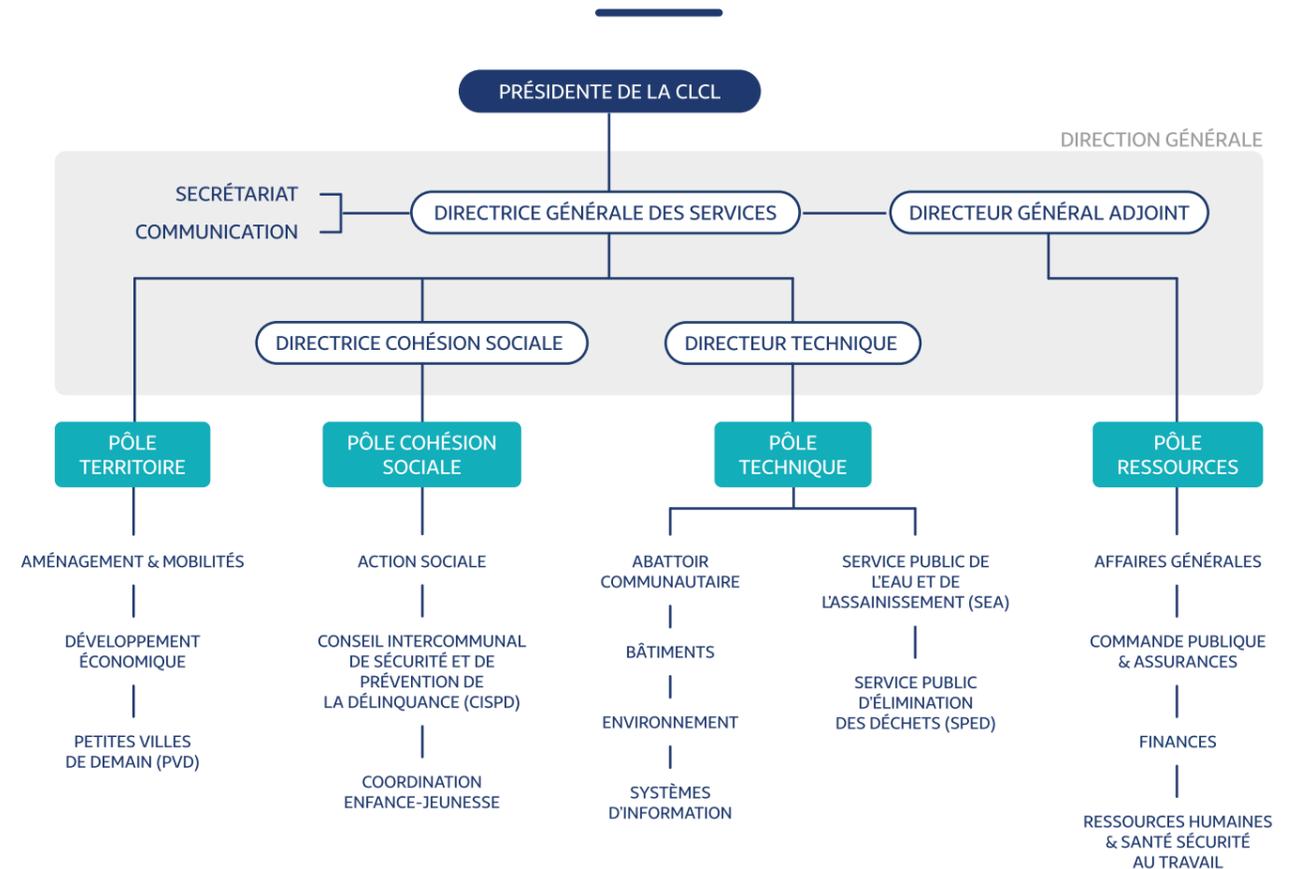
délibérations

adoptées

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

AU 31/12/2023

Pour mener à bien ses missions de service public, la CLCL s'appuie sur des femmes et des hommes aux compétences multiples et spécifiques qui font équipe au sein d'une organisation claire et collaborative.



EN CHIFFRES !

92

agents

communautaires

38

Femmes

54

Hommes

21

agents

de droit privé

71

agents

de droit public

RESSOURCES HUMAINES

Le service des ressources humaines (RH) de la CLCL a en charge la gestion quotidienne des situations individuelles et collectives des agents : carrière, paie, retraite, maladie, rapport social unique, veille juridique, etc. Mutualisé depuis 2018, il assure aujourd'hui ses missions pour le compte de 10 communes adhérentes, soit environ 370 agents, services de l'EPCI compris.

SERVICES RESSOURCES HUMAINES ET PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL MUTUALISÉS

Un service commun permet de regrouper les services et équipements de plusieurs collectivités, afin de rationaliser les moyens et de faire progresser qualitativement le travail fourni.

La CLCL a créé un premier service commun ressources humaines en janvier 2018. **8 communes du territoire ont adhéré au service** : Guissény, Kernouës, Lanarvily, Lesneven, Ploudaniel, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant et Trégarantec.

Un second service commun a été créé en 2022 dans le domaine de la santé et la sécurité au travail. **En plus de la CLCL, les 10 collectivités membres de ce service (Guissény, Kerlouan, Kernouës, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant) ont choisi de mettre en place une stratégie et des moyens** pour répondre aux enjeux de santé et de sécurité au travail des agents.

La CLCL a ainsi pu initier avec les communes la mise en place ou la mise à jour de leur **document unique** : c'est un document qui permet d'évaluer les risques auxquels peuvent être exposés les salariés sur leur lieu de travail, et ainsi de prendre les mesures nécessaires à leur sécurité.

À noter : chaque maire de commune adhérente au service commun conserve son pouvoir décisionnel.

LE SERVICE COMMUN RH A EN CHARGE LA GESTION QUOTIDIENNE DES SITUATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES AGENTS : CARRIÈRE, PAÏE, RETRAITE, MALADIE, RAPPORT SOCIAL UNIQUE, VEILLE JURIDIQUE, CONTRATS, ETC.

ZOOM

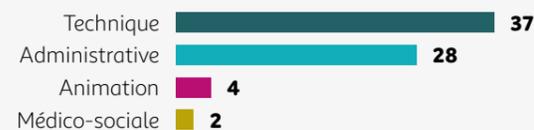
COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL, UNE INSTANCE DE DIALOGUE SOCIAL

Composé d'élus de la CLCL et de représentants du personnel, le comité social territorial (CST) est une instance consultative qui traite des questions collectives liées aux conditions de travail et à l'organisation du travail.

Le CST s'est réuni 4 fois en 2023, afin de réfléchir sur de multiples sujets : l'évolution de l'organisation des services, le forfait mobilités durables, le plan de formation 2023, la lettre de cadrage du conseiller en prévention, le remboursement des frais de déplacement, la prévoyance sociale complémentaire (mutuelle), les prestations sociales, l'évolution du règlement intérieur, le rapport social unique 2022, le plan d'actions égalité femme homme, l'évolution du règlement intérieur, et les « charges de personnel » (revalorisations salariales).

I AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE

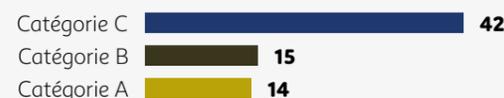
RÉPARTITION PAR FILIÈRE



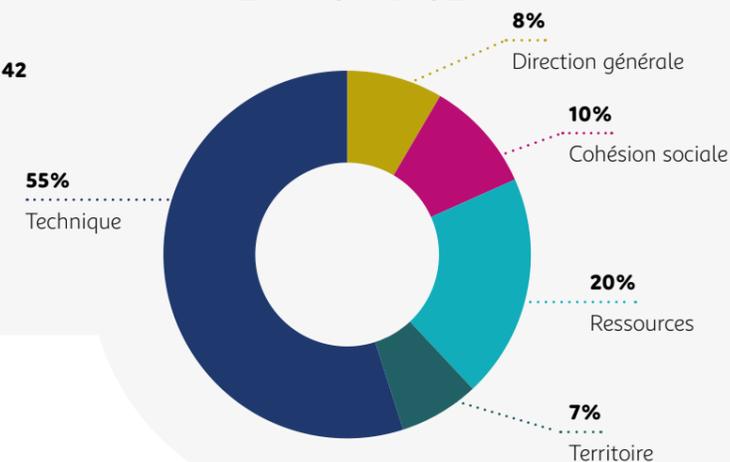
RÉPARTITION F/H



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

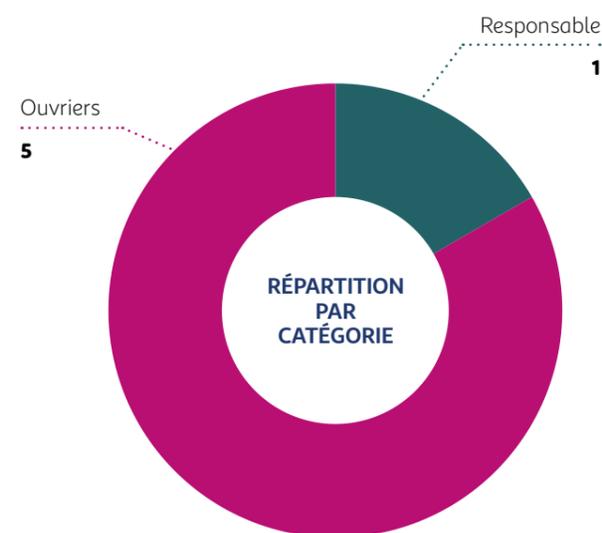


RÉPARTITION PAR PÔLE



I AGENTS DE DROIT PRIVÉ

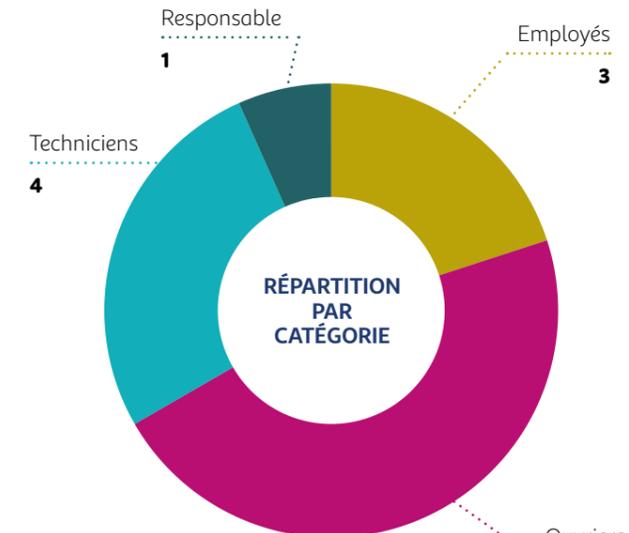
ABATTOIR



RÉPARTITION F/H



EAU & ASSAINISSEMENT



RÉPARTITION F/H



SYSTÈME D'INFORMATIONS

Le service Système d'informations gère l'informatique et la téléphonie fixe et mobile dans le respect de la réglementation et des préconisations nationales, notamment en matière de cybersécurité et de protection des données personnelles. La cellule SIG (Système d'Information Géographique) est rattachée à ce service.

UNIFIER LE PARCOURS DE SÉCURISATION

Depuis 2022, la CLCL est engagée dans le dispositif France Relance qui permet d'unifier le parcours de sécurisation des collectivités publiques avec des financements de l'ANSSI.

Ce programme se déroule en trois étapes successives, chacune étant essentielle pour renforcer la sécurité informatique de la structure.

Tout d'abord, un **pré-diagnostic** a été réalisé afin d'orienter la CLCL vers le parcours de cybersécurité le plus adapté à son contexte et à ses enjeux.

Ensuite, un **accompagnement** d'une durée d'environ trois mois est mis en place. **Appelé le « pack initial »**, il comprend une série de prestations standardisées. Cette étape se conclut par l'élaboration d'un plan de sécurisation et l'obtention d'un indice de cybersécurité.

Enfin, la **mise en œuvre opérationnelle des mesures de sécurisation** est effectuée grâce à des « **packs relais** ». **Structurés autour de huit thèmes adaptés**, ils sont déclinés en fonction des enjeux et des menaces propres à chaque organisation.

SON RÔLE EST D'APPORTER UN SUPPORT LOGISTIQUE NUMÉRIQUE AUX DIFFÉRENTS SERVICES POUR FACILITER ET AMÉLIORER LEUR FONCTIONNEMENT DANS LA RÉALISATION DE LEURS MISSIONS, ET DE DÉVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES.

Au cours de l'année 2023 et au début de l'année 2024, six « packs relais » ont été mis en place. Ils comprennent :

• **UNE SOLUTION SINGLE SIGN ON (SSO) :** cette méthode permet aux utilisateurs d'accéder à plusieurs applications informatiques ou sites web sécurisés en ne procédant qu'à une seule authentification.

• **UN BASTION D'ADMINISTRATION :** il crée un accès unique pour l'ensemble des connexions à privilège, qu'elles soient internes ou externes. Les activités effectuées via le bastion cyber sont systématiquement enregistrées, assurant ainsi une traçabilité complète des actions.

• **UN SCANNER DE VULNÉRABILITÉS :** cette solution complète de gestion des vulnérabilités permet de scanner les actifs, de prioriser et de corriger les vulnérabilités détectées.

• **L'ACQUISITION DE PARE-FEU EN COMPLÉMENT DE L'EXISTANT :** ce matériel permet de faire respecter la politique de sécurité des réseaux, en définissant les types de communications autorisés sur un réseau informatique. Il surveille et contrôle les applications et les flux de données (paquets).

• **UNE FORMATION RSSI :** cette formation est destinée au service des systèmes d'information. Elle vise à acquérir les compétences nécessaires pour assumer le rôle de responsable de la sécurité des systèmes d'information.

• **LA SENSIBILISATION DU PERSONNEL :** tous les agents ont été sensibilisés aux risques cyber. Cette sensibilisation est une étape cruciale pour garantir la sécurité informatique de la structure.

ZOOM



DES SHAREPOINT POUR AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT

SharePoint est un composant de la suite Office 365 au même titre que Microsoft Teams et la Power Platform. Il est utilisé comme plateforme de gestion de contenu (CMS) pour gérer et organiser le contenu (fichiers, images, vidéos, listes dynamiques, etc.) de le partager et d'y accéder en ligne.

Pour offrir aux agents un véritable outil de ressources riche en informations (tutoriels, bonnes pratiques, outils de cybersécurité, etc.), **le service informatique a conçu et met régulièrement à jour un SharePoint dédié**. Ce site regroupe l'ensemble des informations utiles pour renforcer la sécurité informatique de la structure. En complément, un système de tickets a été mis en place pour permettre de prendre en compte les incidents, de les suivre et de prioriser leur résolution.

De la même manière, **un outil équivalent a été créé pour le service bâtiment afin de centraliser et d'organiser les différentes demandes**. Comme pour le service Systèmes d'information, cet outil a permis de fluidifier la transmission d'informations et de soulager le service dans son organisation. Grâce à cet outil, **les demandes sont traitées plus rapidement et plus efficacement, ce qui permet d'améliorer la qualité de service et de répondre aux besoins des utilisateurs de manière plus réactive**.

INSTALLATIONS EAU ET ASSAINISSEMENT : MISE EN PLACE D'UNE SUPERVISION CENTRALISÉE

L'élan donné par les différentes actions de cybersécurité menées en 2023 a permis de réévaluer et de repenser l'ensemble du système d'informations dédié à l'eau et à l'assainissement. Un travail collaboratif avec le service eau et assainissement a été mené pour établir un modèle plus sécurisé sur site et centraliser l'information et les outils de consultation.

Cette collaboration a donné lieu à la **mise en place d'une supervision centralisée des différents postes de relevage, des stations et des compteurs de sectorisation en un point unique**. Cette approche permet une meilleure visibilité sur l'ensemble du système d'eau et d'assainissement, facilitant ainsi la détection et la résolution rapide des incidents.

En outre, des outils de télégestion centralisés mis en service permettent aux agents

d'exploitation de surveiller et d'analyser à distance le fonctionnement des postes de relevage.

CRÉATION D'UNE CELLULE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

En juillet 2023, le service Système d'informations a été renforcé par l'arrivée d'un géomaticien à plein temps. Son arrivée a permis de créer un véritable service dédié aux systèmes d'information. Le géomaticien veille à l'entretien et à l'exploitation du Système d'Information Géographique (SIG) communautaire. Son rôle est transversal aux différents services internes, mais aussi en lien avec les communes membres de la CLCL. Un partenariat étroit avec le SIG du Pays de Brest est également établi afin d'échanger, de publier et d'harmoniser les données, outils et méthodes.

En 2023, une grande partie des missions du géomaticien a été dédiée à l'intégration et à la

fiabilisation des données de réseaux d'eau. La fin d'année a été l'occasion de repenser les outils mobiles afin de faciliter la consultation sur le terrain et le retour d'informations.

Enfin, il a accompagné les communes n'ayant pas encore entamé la démarche sur la mise en place de la Base Adresse Locale en vue d'une publication dans la Base Adresse Nationale. Cette démarche permet de garantir la qualité et la fiabilité des adresses utilisées par les différents gestionnaires et de faciliter la gestion des interventions sur le terrain.

FAITS MARQUANTS • En complément des packs relais, la CLCL a investi dans la sécurité réseau de l'Hôtel Communautaire par l'acquisition de nouveaux pare-feux • Tous les agents ont été dotés d'une messagerie professionnelle •

COMMANDE PUBLIQUE

Le service commande publique et assurances travaille en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de l'achat. Composé de 2 agents, il a pour mission principale l'analyse du besoin, la passation et le suivi administratif et financier des procédures de marchés publics et délégations de service public.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE INNOVANTE DE RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX

En 2023, le service est intervenu, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, auprès de la commune de Lesneven pour la construction de sa future salle de sport.

Dans ce cadre, le service a coordonné le développement d'une politique innovante de réemploi de matériaux. Ainsi, le projet met, en son centre, le développement durable. À la fois dans sa **dimension sociale**, avec des **clauses d'insertion** permettant aux entreprises d'avoir recours à des personnes dites éloignées de l'emploi, mais également dans sa **dimension écologique** : la commune est **soutenue en ingénierie par la CLCL** (partie commande publique) et le **service mutualisé d'économie circulaire G4DEC** (intervenant pour les intercommunalités CLCL, CCPA, CCPI, CAPLD). Un contrat spécifique avec Murmur Réemploi

et la Réserve des matériaux a ainsi été signé.

Les entreprises de travaux pourront, pour certaines fournitures, **se fournir en matériaux réemployés**, limitant ainsi l'impact écologique de la production de matériaux neufs ; rappelons que selon l'ADEME en 2020, 240 millions de tonnes de déchets sont produites par le BTP par an, représentant 70 % des déchets produits en France.

L'ambition affichée est de servir d'exemple et de modèle méthodologique pour d'autres chantiers à l'avenir sur le territoire des 4 intercommunalités d'intervention du G4DEC. L'objectif est de faire du réemploi des matériaux une norme dans les projets de construction, contribuant ainsi à un avenir plus durable et responsable.

CE SERVICE FAIT PARTIE DU PROGRAMME D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE (AMO) EN APPORTANT SON APPUI TECHNIQUE, JURIDIQUE ET FINANCIER AUX COMMUNES MEMBRES, ET AU SYNDICAT DES EAUX DU BAS LÉON, POUR LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS.

ENTREPRISES RETENUES DANS LE CADRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE EN 2023



Les recycleurs bretons (Guipavas) • SARP Ouest (Guilers) • Engie (Courbevoie) • Mineris Propreté (Vannes) • Eurovia (Brest) • Suez (Ploumogoar) • Breizhygiène (Saint-Thonan) • Cérur (Rennes) • Iliane (Gouesnou) • Environnement et solutions (Nantes) • CAT Transdev (Brest)

EXEMPLES DE COLLABORATION AVEC DES COMMUNES DU TERRITOIRE

Construction d'une salle de sport à Lesneven • Restructuration et extension d'un ancien bar à Kernouës • Réhabilitation d'une salle de sport à Kernilis



Nouvelle salle de sport à Lesneven

EN CHIFFRES !

CLCL

11

consultations
instruites

7

marchés
attribués

949 900 €

Montant total HT
notifié par la CLCL

AMO

13

consultations
instruites

38

marchés
attribués

8 277 049 €

Montant total
notifié (hors taxes)

ZOOM

COMMANDE PUBLIQUE : VERS UNE GESTION OPTIMISÉE ET RESPONSABLE DES MARCHÉS

Le service commande publique est déployé également sur le **développement d'outils méthodologiques avancés**, **l'amélioration de l'exécution des marchés** (ordres de service, pénalités, factures, avenants...), **et la gestion active des marchés en cours**, traduisant son ambition opérationnelle.

Il réinterroge en plus les besoins **en encourageant les services à adopter une approche plus responsable**, **en rationalisant ou évitant certaines dépenses** (rôle stratégique de l'achat).

Le partage d'expertise sur des temps formelles et informelles avec les services, mobilise également des ressources et demeure essentiel pour assurer une montée en compétence collective.



FINANCES

Le rapport financier 2023 de la CLCL est tiré de l'analyse du compte administratif, réalisée chaque année à l'occasion de son vote. Elle porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires de l'exercice considéré, accompagnée de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de la collectivité.

ASSURER UNE GESTION SAINE ET OPTIMALE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

La CLCL intervient au plus près des habitants du territoire sur des thématiques du quotidien : eau, assainissement, déchets, pollution, aménagement du territoire, cohésion sociale...

Le budget principal retrace financièrement l'activité des services. Les principales ressources sont la fiscalité locale et les dotations de l'État. La comptabilité analytique appliquée par la CLCL permet d'individualiser les dépenses par service.

Certains services doivent réglementairement équilibrer leurs dépenses par des recettes propres et sont gérés dans des budgets annexes afin de faire apparaître leurs résultats en toute transparence.

La consommation des crédits ouverts pour chaque service fait l'objet d'une veille continue permettant un suivi en temps réel. Durant l'année, des points d'exécution budgétaire sont organisés afin d'anticiper au mieux les résultats de fin d'année.

LE SERVICE FINANCES INTERAGIT AU QUOTIDIEN AVEC LES SERVICES OPÉRATIONNELS AFIN DE SÉCURISER LES PROCÉDURES ET L'EXÉCUTION FINANCIÈRE DES POLITIQUES PUBLIQUES MISES EN ŒUVRE.

ZOOM

FACILITER LA GESTION ET LA LISIBILITÉ DE L'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT SUR PLUSIEURS ANNÉES

Le budget des collectivités est voté chaque année. Cependant la CLCL est amenée à réaliser des projets qui se déroulent sur plusieurs années. C'est le cas de **l'aménagement de Meneham et de la réalisation d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage**, deux projets qui nécessitent des études préalables ou des travaux assez longs.

Aussi, **la CLCL utilise la procédure dite "AP/CP" pour "Autorisation de Programme/Crédits de Paiement"**. Ce dispositif permet de phaser les crédits d'un projet pluriannuel sur plusieurs exercices comptables.

Les prévisions budgétaires et leurs réalisations sont ainsi **sincères et lissées sur plusieurs années**, en cohérence avec l'avancement du projet.

EN CHIFFRES !

30 454

Population DGF

La population DGF est constituée de la somme de : la population INSEE, le nombre de résidences secondaires et le nombre de places de caravanes présentes sur le territoire de la CLCL.

123 €

Encours de la dette par habitant

Cet indicateur correspond à l'encours total de la dette de la CLCL divisé par la population INSEE du territoire.

Encours moyen de la dette par habitant des communautés de communes en France : 788 €

8 730 167 €

Produit fiscal brut

Le produit fiscal brut correspond à l'ensemble des recettes fiscales perçues par la CLCL avant déduction ou redistribution.

5 867 729 €

Produit fiscal net

Le produit fiscal net est le montant des recettes fiscales restantes après déduction des transferts financiers et des reversements obligatoires aux communes membres.

1 073 843 €

Dotations globales de fonctionnement

Cette dotation annuelle versée par l'État constitue une source de financement pour la CLCL lui permettant de mener à bien ses missions de service public et de développement local.

261 €

Potentiel fiscal par habitant

C'est la somme que produiraient les quatre taxes directes si la CLCL appliquait le taux moyen national à chacune d'elles.

Potentiel fiscal moyen par habitant des communautés de communes en France : 617 €

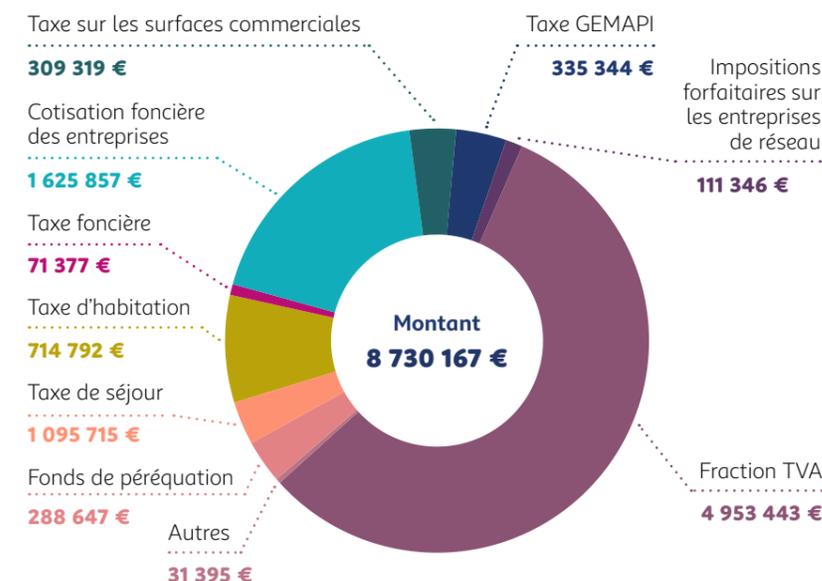
0,40

Coefficient d'intégration fiscale

Le CIF permet de mesurer l'intégration de la CLCL sur son territoire. Sur 1€ versé par le contribuable, 60 centimes sont à destination de sa commune et 40 centimes à destination de la CLCL.

Coefficient d'intégration fiscale moyen des communautés de communes en France : 0,35

RÉPARTITION DU PRODUIT FISCAL PAR CATÉGORIES



I BUDGET DE FONCTIONNEMENT • COMPTES ADMINISTRATIFS

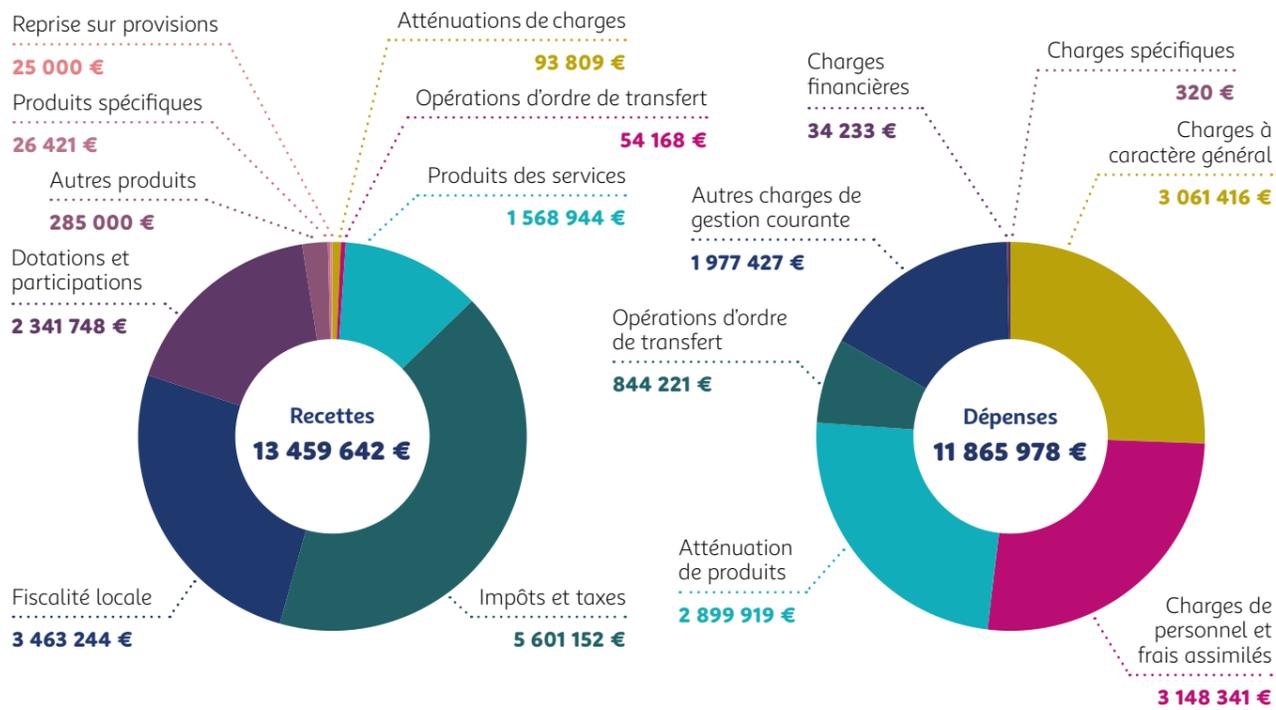
13 459 642 €
de recettes de fonctionnement



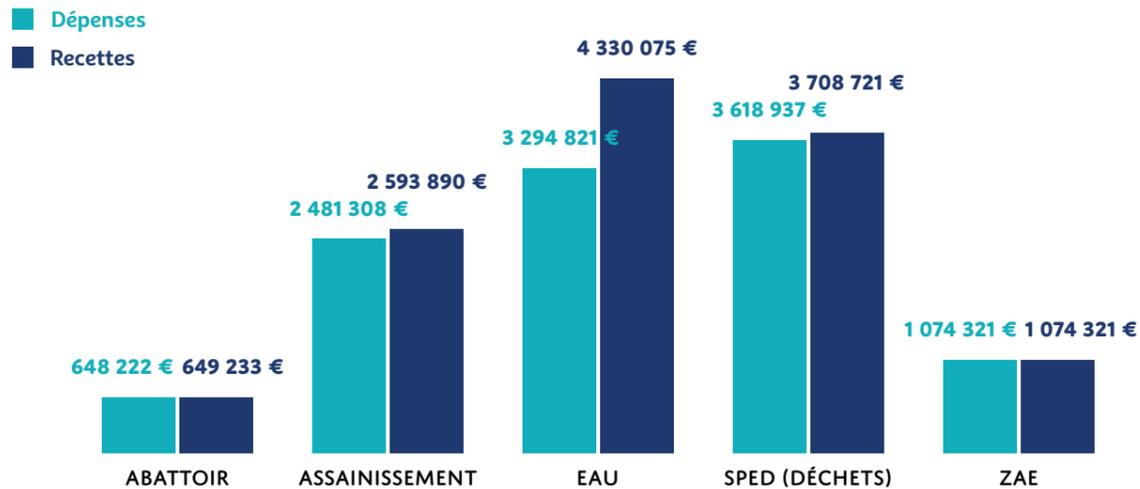
11 865 978 €
de dépenses de fonctionnement



BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES



I BUDGET D'INVESTISSEMENT • COMPTES ADMINISTRATIFS

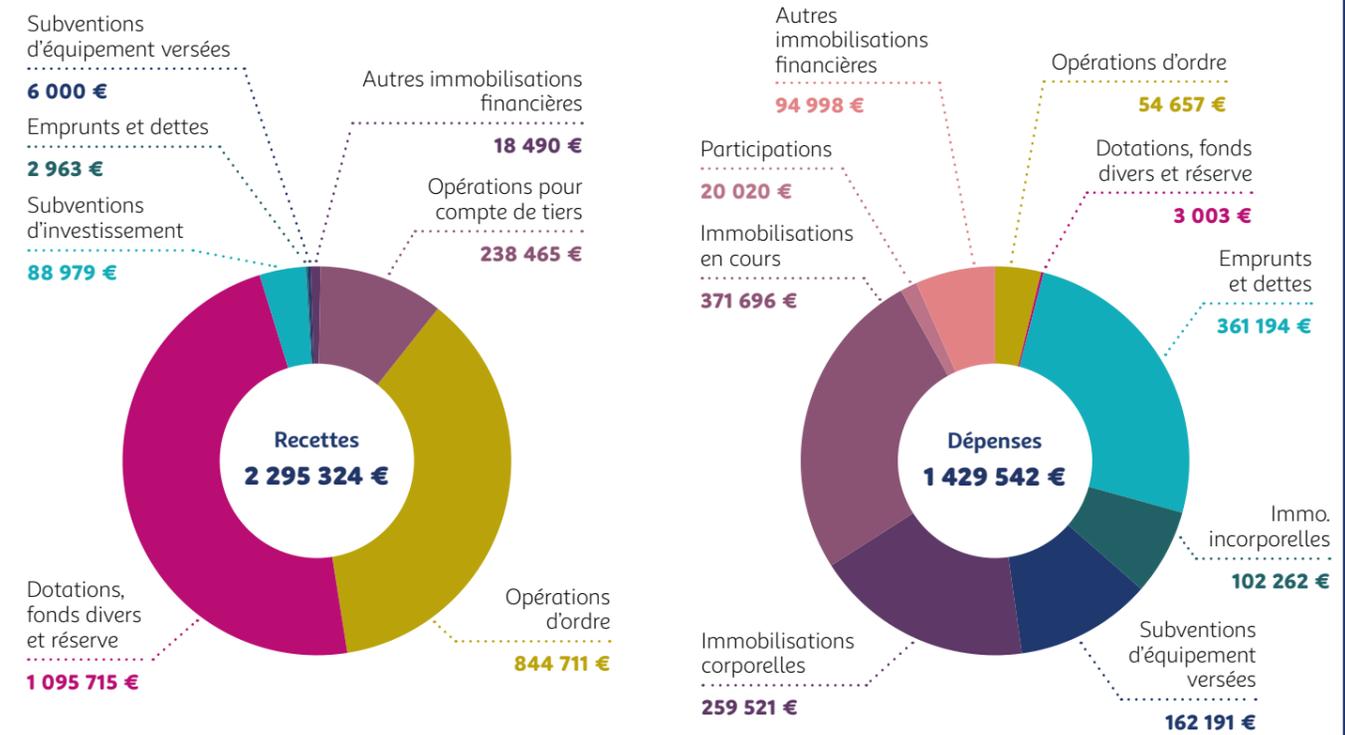
2 295 324 €
de recettes d'investissement



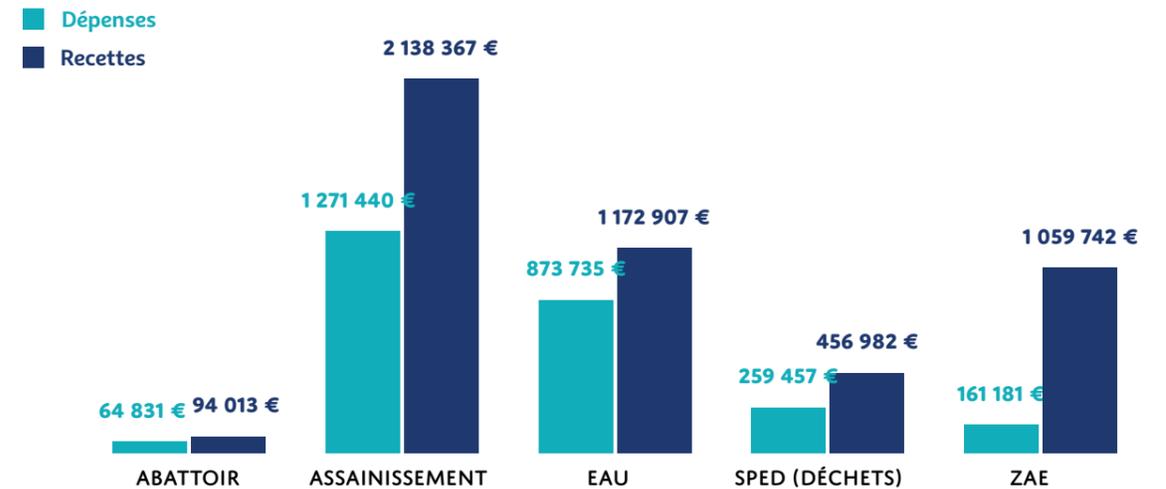
1 429 542 €
de dépenses d'investissement



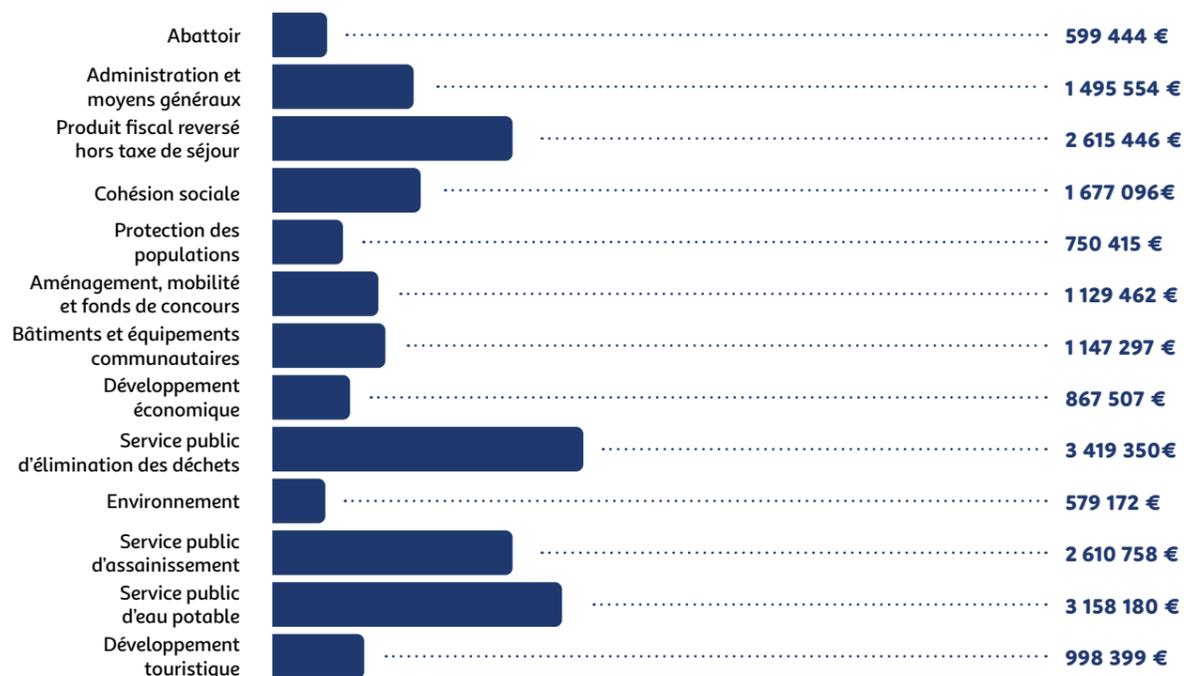
BUDGET PRINCIPAL



BUDGETS ANNEXES

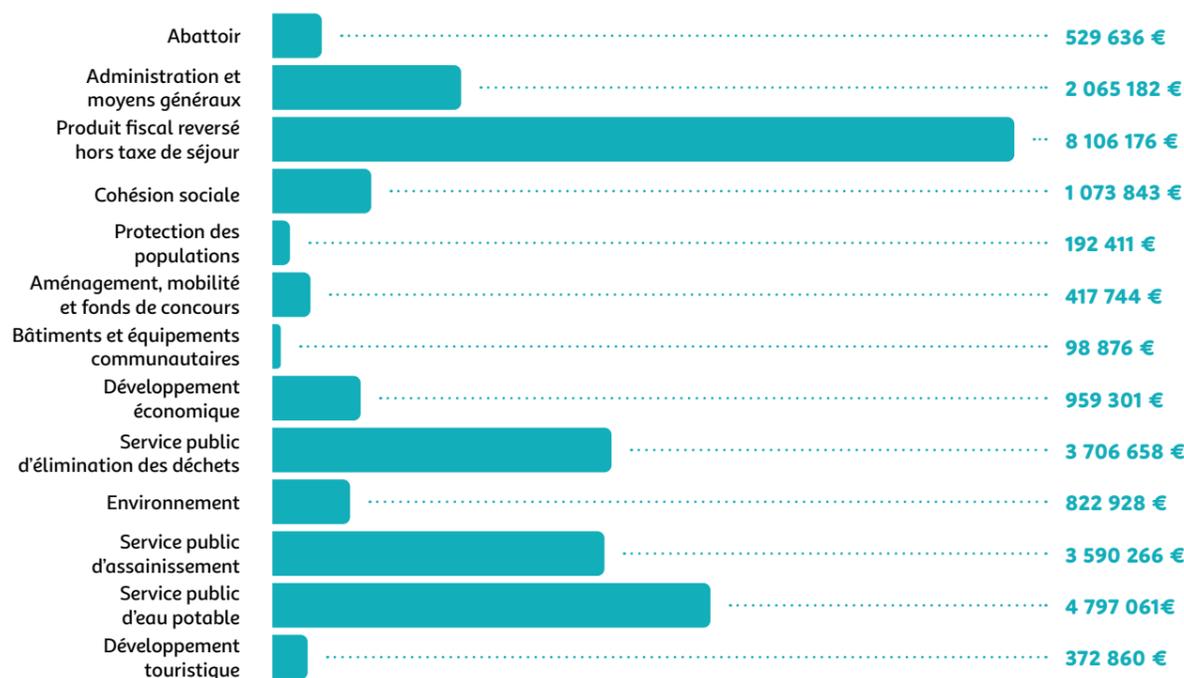


I DÉPENSES • RÉALISATIONS PAR SERVICES (TOUS BUDGETS)



TOTAL : 21 048 080 €

I RECETTES • RÉALISATIONS PAR SERVICES (TOUS BUDGETS)

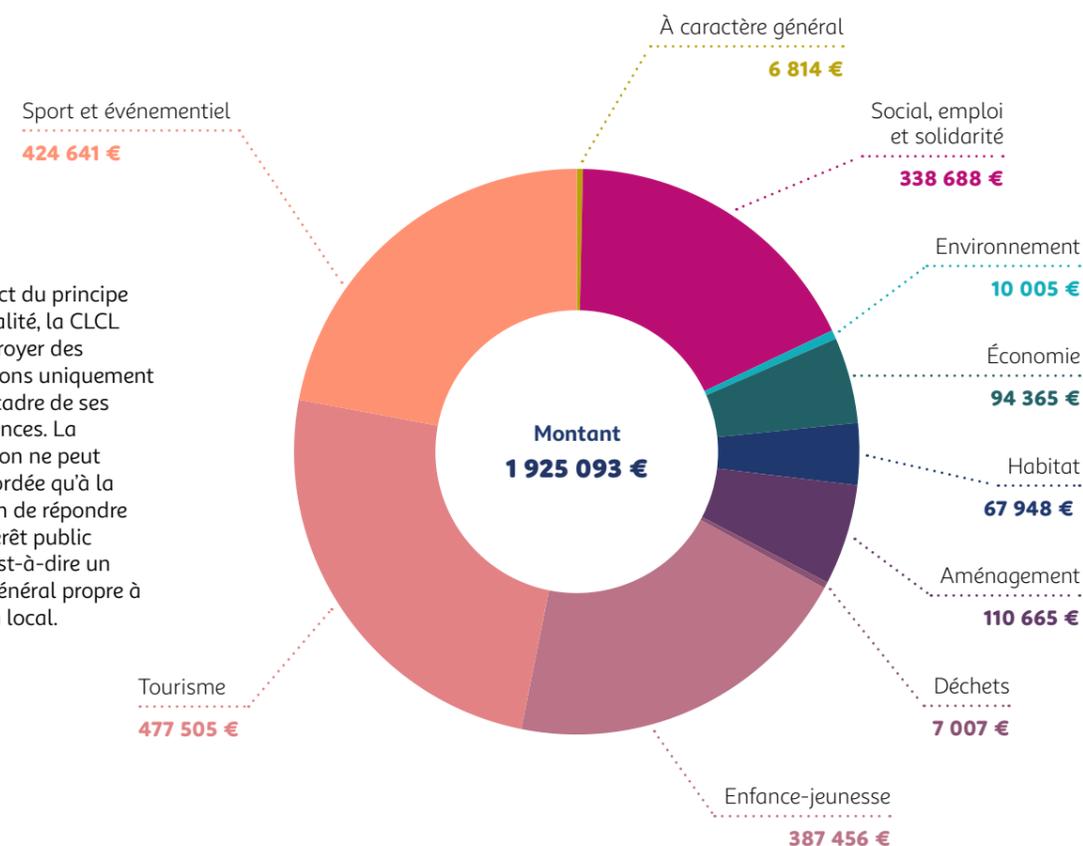


TOTAL : 26 732 941 €

I SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS

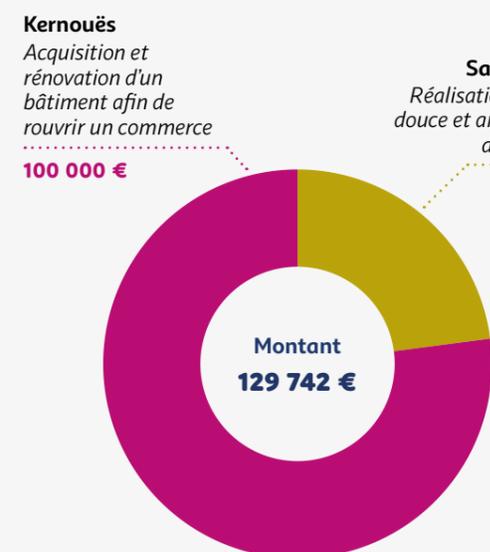
INFO +

En respect du principe de spécialité, la CLCL peut octroyer des subventions uniquement dans le cadre de ses compétences. La subvention ne peut être accordée qu'à la condition de répondre à un intérêt public local, c'est-à-dire un intérêt général propre à l'échelon local.

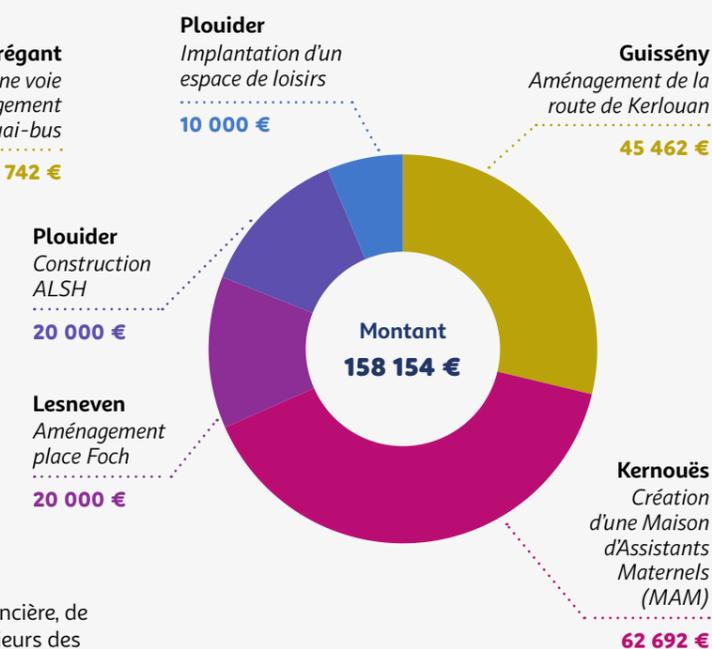


I FONDS DE CONCOURS

ATTRIBUÉS



VERSÉS



INFO +

Le fonds de concours est un mode de coopération financière, de solidarité territoriale versée par la CLCL à une ou plusieurs des communes membres pour aider à la réalisation d'un équipement.

PROPOSER UN
SERVICE PUBLIC
DE **PROXIMITÉ**

1111

PRINCIPAUX ÉQUIPEMENTS DE LA CLCL



TOURISME CÔTE DES LÉGENDES

OFFICE DE TOURISME

Tourisme Côte des Légendes - Nord Bretagne est un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) mis en place le 1^{er} janvier 2011. Créé par une délibération du conseil communautaire du 23 juin 2010, Tourisme Côte des Légendes assure ses missions, dans le cadre d'une convention d'objectifs avec la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

CHIFFRES 2023

- 1 074 281,11 € de budget
- 784 122 € de résultat
- 49 828 visiteurs (-2,5 % / 2022)
- 263 814,26 € de taxes de séjour collectés (+7 % / 2022)



SERVICE INFO JEUNES

Le SIJ est ouvert à tous et toutes, aux jeunes (15 - 30 ans) et à leurs familles, gratuitement et sans rendez-vous. C'est un lieu d'information, de services et de soutien à l'expression des jeunes. C'est un espace libre de consultation, sans formalité à l'entrée, où l'on peut solliciter l'aide d'un animateur.

CHIFFRES 2023

- 547 personnes reçues
- 38 interventions en milieu scolaire



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

TI AR SIKOUR

Gérée par la CLCL, l'Épicerie solidaire - Ti ar Sikour vient en aide aux personnes du territoire rencontrant des difficultés. Implantée dans l'Espace Kermaria, elle leur permet de bénéficier de produits alimentaires et d'hygiène entre 10 % à 30 % de leur valeur marchande, répondant ainsi à des problématiques de société et de santé publique.

CHIFFRES 2023

- 355 personnes aidées
- 13,5 tonnes de produits distribués
- 6,7 tonnes de produits issus de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire
- 11 ateliers organisés



FRANCE SERVICES

Cet espace accompagne les habitants dans l'ensemble de leurs démarches administratives du quotidien. Sur le territoire de la CLCL, France services bénéficie de deux sites distincts basés à Lesneven : au siège de l'Hôtel communautaire et au Centre Socioculturel Intercommunal.

CHIFFRES 2023

- 14 090 démarches réalisées
- 57 accompagnements/jour



ZOOM

LA CLCL POSSÈDE ET/OU GÈRE PLUSIEURS ÉQUIPEMENTS

- 1 service infos jeunes (SIJ) • 1 épicerie solidaire • 2 déchèteries, 5 zones d'activités économiques (ZAE) • 3 unités de production d'eau potable • 9 réservoirs d'eau • 5 stations d'épuration • 1 aire d'accueil des gens du voyage • 1 piscine • 1 centre social intercommunal (CSI) • des ateliers techniques • 1 hôtel communautaire • 1 espace France Services • 1 abattoir multi-espèces • 1 complexe sportif et culturel • 1 office de tourisme • Meneham



COMPLEXE DE KERJÉZÉQUEL

Inauguré en 2006, le complexe sportif et culturel de Kerjézéquel est un lieu de vie incontournable du territoire. Cette salle est exploitée au quotidien par les associations sportives, culturelles et de parents d'élèves ainsi que par les écoles. Ponctuellement, elle accueille des événements d'envergure comme les Tréteaux chantants, le Festival Légend'air ou encore la Fête de l'Économie Locale.

CHIFFRES 2023

- 100 % d'occupation
- 209 234 € de coût de fonctionnement



ABATTOIR COMMUNAUTAIRE MULTI-ESPÈCES

Situé au cœur d'une importante région d'élevage, l'abattoir communautaire de Lesneven marque une volonté politique affirmée de maintenir et de développer un service public en cohérence avec le milieu rural. La CLCL prend à sa charge l'exploitation en régie directe de l'abattoir en 1996 et investit pour sa mise aux normes. Mettre en avant le savoir-faire de notre territoire, son authenticité, respecter la proximité, être en cohérence avec le cadre de vie, telles sont les valeurs qui conduisent l'activité de cet outil structurant.

CHIFFRES 2023

- 1 049 tonnes d'animaux abattus (+0,58 % / 2022)
- 528 456 € de chiffre d'affaires



SPADIUM ABERS LESNEVEN

PÔLE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le Spadium Lesneven Abers est né d'une volonté chère à la CLCL et au Pays des Abers, celle de faciliter l'accès à l'apprentissage de la nage aux quelque 70 000 habitants des deux territoires, et notamment des plus jeunes. Un contrat de concession de service public a été établi pour une durée de 25 ans : la SASU Menguy assure l'exploitation et l'entretien de l'équipement.

CHIFFRES 2023

- 38 116 élèves accueillis
- 1 229 séances dispensées
- 348 634 € de participation CLCL
- 1 827 650,38 € de dépenses
- 1 843 856,10 € de recettes
- 16 205,72 € de résultat

PROMOUVOIR LA PRATIQUE DES MOBILITÉS ACTIVES

PROMOTION DU COVOITURAGE : CAFÉ ENTREPRISES À LA ZAE MESCODEN

Depuis 2021, la CLCL a entamé un partenariat avec l'association Éhop afin de promouvoir le covoiturage auprès des entreprises du territoire. L'année 2023 a permis de concrétiser cette action. **Un café entreprises a ainsi permis de sensibiliser une vingtaine d'entreprises de la ZAE de Mescoden présentes à ce rendez-vous.**

En parallèle, une analyse des flux domicile / travail des salariés d'Even, grâce au fichier RH anonymisé, a permis de mettre en évidence le potentiel de covoiturage auprès des services ressources humaines. Cette analyse a mis en évidence :

• **Un potentiel covoiturage très important** : 130 salariés viennent de l'agglomération brestoise sur des horaires semblables.

• **Un enjeu en matière de mobilité active** : 200 salariés d'Even habitent le pôle urbain Lesneven / Le Folgoët ou les communes alentour.

JOURNÉE DE LA MOBILITÉ

Le Village de la transition organisé le samedi 22 septembre 2023 sur la place du château à Lesneven, a invité les habitants du territoire à découvrir différents stands en lien avec les transitions et la mobilité (Camionnette Déclit, Atelier "Faire soi-même", kiosque mobilité CLCL, dépôt vente de vélos...). L'animation phare les "Vélos rigolos a rencontré un vif succès auprès des visiteurs.

« V-LÉGENDES » : BILAN DU SERVICE ET AUGMENTATION DU PARC DE VÉLOS

Lancé en novembre 2022 avec une dizaine de vélos, le service de location longue durée a permis à une vingtaine de personnes de tester les vélos à assistance électrique (VAE) dans les déplacements du quotidien.

Le bilan un an après : **près de 250 km réalisés en moyenne par les usagers** (de 40 à 650 km) sur des périodes majoritairement de 6 mois (65 % des contrats). **Les ¾ des utilisateurs étaient des actifs et habitaient principalement le pôle urbain Lesneven / Le Folgoët** (80% des usagers).

Afin de répondre aux personnes inscrites sur liste d'attente, les élus ont décidé d'augmenter la flotte. Ce sont ainsi **5 nouveaux VAE "classiques"** qui ont été reçus par la collectivité fin 2023. L'offre s'est également élargie puisqu'un VAE cargo a été acheté, un modèle adapté pour des activités du quotidien (faire ses courses, emmener ses enfants à l'école, etc.).

ABRIS VÉLOS INSTALLÉS POUR UNE MISE EN SERVICE EN 2024

Afin de promouvoir les mobilités actives et compléter l'offre de service autour du vélo, **2 abris vélos sécurisés ont été installés** ; un sur la zone d'activités de Mescoden et le second au niveau de la gare routière de Lesneven. L'objectif, faciliter les premiers et derniers kilomètres dans les déplacements du quotidien, notamment ceux domicile/travail qui engendrent un temps de stationnement plus conséquent

Des box vélos individuels ont quant à eux été installés à Le Folgoët près des arrêts de transport collectif.

FAITS MARQUANTS •

Augmentation de la flotte du service mobilité "V-Légendes" de 6 vélos à assistance électrique • 2 abris pour les vélos installés dans la zone d'activité de Mescoden et à la gare routière de Lesneven
• Journée mobilité organisée en septembre 2023 •

À RETENIR !

18

Vélos électriques composant le service mobilité « V-Légendes »

RENFORCER LE LIEN ENTRE LA COLLECTIVITÉ ET SES HABITANTS

LA COM' : UN ACTEUR CLÉ AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ

Le service communication de la CLCL joue un rôle transversal, couvrant l'ensemble des compétences de la collectivité. S'appuyant sur une stratégie de communication 360°, il s'attache à valoriser, promouvoir, informer, sensibiliser et fédérer les acteurs et habitants du territoire.

Partenaire incontournable, ce service accompagne, tout au long de l'année, les différents services de la CLCL dans la mise en œuvre de leurs actions de communication internes et externes, garantissant ainsi la cohérence et la visibilité des projets et initiatives.

En plus de ses missions quotidiennes, le service communication est également responsable de l'organisation d'événements d'envergure, tels que les Tréteaux chantants, et gère les demandes de subventions pour les événements, contribuant ainsi à dynamiser la vie locale.

CRÉATION DE 23 PANNEAUX INFORMATIFS SUR LES PLAGES

Dans une démarche à la fois informative et pédagogique, **23 panneaux ont été installés sur les plages de Guissény, Kerlouan et Plouneour-Brignogan-Plages**. Ces panneaux informent le public sur la qualité des eaux de baignade, les éventuelles restrictions d'usage, et sensibilisent à la protection de la faune et de la flore littorales. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre le service communication, l'office de tourisme et les communes concernées.

LANCEMENT D'UNE SÉRIE SUR LES AGRICULTEURS D'ICI

Le service communication s'est lancé dans un projet inédit : une série vidéo mettant en lumière les agriculteurs et agricultrices de la Côte des Légendes. **Du concept créatif à la réalisation des premières vidéos, l'équipe pilote chaque étape avec soin.** Les trois épisodes de cette mini-série, qui valorise les acteurs locaux de l'agriculture, seront dévoilés d'ici la fin de l'année 2024.

PROMOTION DE LA "15AINE DE LA TRANSITION"

En septembre, la CLCL a lancé un événement inédit, la "15aine de la Transition", destiné à sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques. Le service communication a orchestré l'ensemble du dispositif de communication, depuis la définition des messages clés jusqu'à la création des supports, la mise en place d'un plan de communication, et la gestion des relations presse. Une mobilisation réussie pour promouvoir la transition sur le territoire.

11^E ÉDITION DES TRÉTEAUX CHANTANTS

Événement phare du territoire, la 11^e édition des Tréteaux chantants a, une fois de plus, rencontré un franc succès. **Le 5 octobre 2023, 13 candidats, dont un duo, ont foulé la scène de la salle Kerjézéquel. Devant 253 spectateurs, Dominique Saillard a remporté la sélection** avec sa reprise de « La langue de chez nous » d'Yves Duteil

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

En 2023, le service communication a traité **10 dossiers de demande de subvention d'associations locales**. Au total, **21 500 € ont été attribués** pour soutenir les initiatives locales et renforcer le dynamisme associatif du territoire.

EN CHIFFRES !

13 200

exemplaires du

magazine communautaire

distribués deux fois par an

3 396

followers sur Facebook

17

communiqués de presse

envoyés et autant de points

presse organisés



© CLCL

FONDS DE CONCOURS

DEUX FONDS DE CONCOURS ATTRIBUÉS POUR SOUTENIR LE DYNAMISME COMMUNAL

La CLCL a octroyé deux fonds de concours à des communes du territoire sur l'exercice 2023. Ces aides financières s'inscrivent dans une démarche cohérente avec les enjeux majeurs du projet de territoire défini en début de mandat, à savoir : la proximité, l'attractivité, la solidarité et la durabilité. L'attribution de ces fonds témoigne de l'engagement de la CLCL à soutenir des initiatives locales en faveur d'un développement harmonieux et respectueux des enjeux sociaux, économiques et environnementaux du territoire.



© CLCL

KERNOUËS : 100 000 € POUR REVITALISER LE CENTRE-BOURG

La commune de Kernouës a bénéficié d'un soutien de 100 000 € pour acquérir et rénover un bâtiment en vue de rouvrir un commerce en centre-bourg. Cette initiative s'inscrit dans un programme global de revitalisation du bourg, visant à valoriser le patrimoine existant tout en maintenant un commerce de proximité.

Ce projet revêt une importance stratégique pour la commune, car il contribue non seulement à renforcer le dynamisme local, mais également à créer du lien social.

De plus, cette initiative prend en compte des enjeux environnementaux en intégrant l'utilisation de matériaux biosourcés, en phase avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) porté par la CLCL.



SAINT-FRÉGANT : 29 745 € POUR FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

La commune de Saint-Frégant a également bénéficié d'une aide de 29 745 € pour la création d'une voie douce et l'aménagement d'un quai bus. Ce projet vise à encourager les déplacements doux et l'usage des transports en commun, tout en rendant ces aménagements plus accessibles.

Ces infrastructures faciliteront les déplacements quotidiens des habitants, tout en contribuant à une amélioration de la qualité de vie, grâce à des solutions de mobilité plus durables et respectueuses de l'environnement.



© DR

PRÉSERVER UN
ENVIRONNEMENT
DURABLE

1000

DÉPLOYER COLLECTIVEMENT LE PLAN CLIMAT (PCAET)

Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique

15AINE DE LA TRANSITION

Du 17 au 30 septembre 2023, la 15aine de la transition a regroupé 8 évènements pour sensibiliser le grand public à la transition écologique : une rando vélo avec visite de la station de Lannuchen et du château d'eau de Lesneven, une conférence sur la rénovation énergétique suivie d'une visite d'une maison rénovée, un rendez-vous de restitution de la thermographie aérienne, le Village « Faites de la transition », un ciné rencontre mobilité « Les roues de l'avenir », un atelier empreinte carbone et un spectacle « Ça va être chaud ! ». **300 personnes ont participé à cette manifestation de la rentrée.**

ACTIONS DE MOBILISATION CITOYENNE

La camionnette Déclic a été à la rencontre des habitants pour sensibiliser à la rénovation énergétique et aux écogestes le 20 mai 2023 à Ploudaniel à l'occasion du Forum de Ploudaniel, les 12 juin et 16 octobre 2023 au marché de Lesneven, le 7 juillet 2023 sur celui de Plounéour-Brignogan-Plages. **150 personnes ont pu être sensibilisées lors de ces passages du camion déclic.**

Trois ateliers d'information et de sensibilisation grand public ont été organisés en lien avec Énergence, l'agence de l'énergie du Pays de Brest : un atelier

"Pourquoi et comment réduire ses consommations d'électricité ?", un café débat "Quelles énergies pour se chauffer ?" et un café rencontre sur l'installation de photovoltaïque sur maison individuelle avec visite d'une installation chez un particulier sur Plouider. **60 personnes ont participé à l'un ou l'autre de ces ateliers.**

Courant 2023, des membres du réseau des Citoyens du Climat initié en 2020 dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) ont créé l'association Kolibris du Léon. Leur objectif : sensibiliser à la transition écologique notamment au travers de la mobilité et la sensibilisation à l'importance de la préservation de la biodiversité.

FORMATION DES ÉLUS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les élus des communes de la CLCL ont bénéficié de 3 formations en 2023 :

- "Comment réduire son empreinte carbone ?" (15/05/23)
- La Fresque du climat (24/06/23)
- Formation des commissions transition écologique et travaux à l'ensemble des possibilités de production d'énergie solaire sur les bâtiments publics (06/09/23)

FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAUTAIRE ET COMMUNAL À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les agents de la CLCL et des communes de Guissény, Plounéour-Brignogan-Plages, Saint-Frégant et Kernouës ont été formés aux enjeux de la transition écologique. Grâce à la formation la "Fresque du Climat" et "Comment agir sur

son empreinte carbone ?", chacun a pu comprendre le fonctionnement du climat, les causes et les conséquences de son dérèglement mais aussi comment réduire notre empreinte carbone à tous. L'objectif pour la CLCL est de créer une vision commune et outiller les équipes pour limiter les émissions de gaz à effet de serre au quotidien.

FORMATION DES COMMERÇANTS LOCAUX

Dans un contexte de forte variabilité des coûts énergétiques, **14 commerçants ont participé en janvier 2023 à un atelier sur la thématique "Quelles économies d'énergie en commerce de proximité ?"** à l'initiative de la CLCL.

FAITS MARQUANTS • Poursuite du programme "Watty à l'école" mené depuis 2020 : 509 élèves sur 23 classes de CM1 du territoire bénéficient sur l'année de 3 sur les thèmes de l'énergie, les écogestes, les économies d'eau, de chauffage • L'année 2023 a été centrée sur la mobilisation des citoyens, des élus et des agents des collectivités du territoire •

À RETENIR !

1 000

personnes sensibilisées

à la transition via

les actions PCAET



© CLCL

Agir en tant que collectivité exemplaire

ENGAGEMENT DANS LA DÉMARCHE LABEL "TERRITOIRE ENGAGÉ EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE"

La CLCL a voté la mise en place d'une feuille de route 2023-2026 pour progresser dans le cadre du label Territoire Engagé en Transition Écologique (TETE) de l'ADEME.

SUIVI DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

La CLCL et 8 des 14 communes sont désormais accompagnées par un Conseiller en Énergie Partagé (CEP) via Énergence, dans le suivi des consommations énergétiques de leur patrimoine. Cela leur permet de prioriser chaque année les actions de rénovation du bâti et de l'éclairage public à mettre en place.

FAITS MARQUANTS • Baisse de 57 % des consommations d'énergie pour l'éclairage public externe dans les zones d'activité via la mise en place d'un plan de sobriété • Baisse de 19 % des consommations d'énergie sur les bâtiments communautaires, entre 2022 et 2023 par la mise en place d'un plan de sobriété, des actions de régulation des chaudières et des ventilations • Remplacement des luminaires en LED dans la salle multi-sports et club house de Kerjezequel

Encourager le développement des énergies renouvelables

ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La CLCL a accompagné techniquement chaque commune au recensement des zones d'accélération des énergies renouvelables, demandé par

l'État dans l'article 15 de la loi d'accélération des énergies renouvelables du 10/03/2023. Ce zonage a pour objectif :

- d'accélérer la mise en place effective des énergies renouvelables (EnR) futures en incitant les développeurs en leur donnant de la lisibilité sur les zones potentielles de développement de projets futurs où ils peuvent présager une bonne acceptation locale, et en mettant en place un tarif de rachat de l'électricité plus avantageux sur ces zones
- de permettre la définition d'objectifs régionaux basés sur des potentialités réfléchies au local, en vue d'accélérer le développement des EnR.

À RETENIR !

57 %

de baisse des consommations d'énergie pour l'éclairage public

19 %

de baisse des consommations d'énergie sur les bâtiments communautaires

INCITER À LA RÉDUCTION ET À LA VALORISATION DES DÉCHETS



À RETENIR !

151 200 €

de surcoût généré
par les erreurs de tri

580,32 tonnes

RÉALISATION D'UN MODECOM POUR ÉVALUER LES ERREURS DE TRI

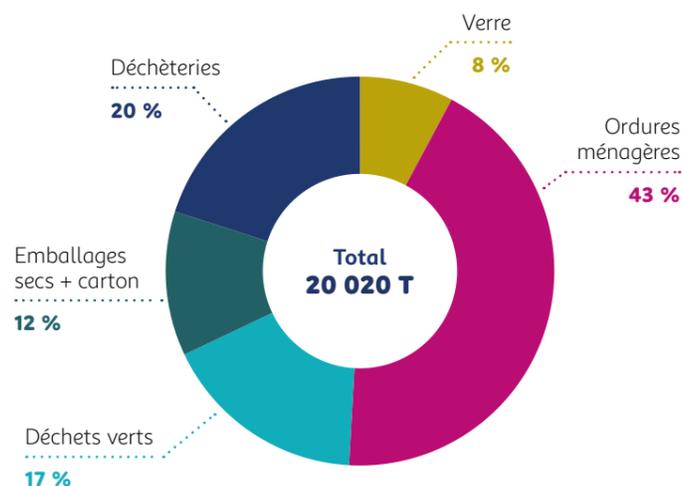
Pour bénéficier d'une photographie des pratiques des habitants du territoire en matière de tri de leurs déchets, la CLCL a réalisé un Modecom. Cette méthode, normalisée par l'ADEME, permet de définir la composition des ordures ménagères résiduelles (sac gris). **Le résultat montre une réelle implication de la population pour le tri sélectif car 81 % des emballages, du verre et des papiers recyclables jetés sont captés par la collecte sélective et donc recyclés.** Il reste encore, cependant, dans la poubelle grise 42,5 % de déchets valorisables par compostage (soit 55 kg/hab./an).

Cette connaissance fine de la composition des ordures ménagères constitue une véritable aide à la décision dans les choix techniques et organisationnels et dans le suivi des politiques menées par la CLCL en matière de gestion des déchets. Elle va permettre de définir les actions nécessaires à l'accompagnement du changement de comportement et d'habitudes des usagers. L'effort le plus important sera de réduire la fraction de biodéchets qui est une véritable ressource.

UNE COLLECTE SÉLECTIVE EFFICACE

Bien que le taux de captage de la collecte sélective soit bon, les erreurs de tri restent trop importantes. **Sur 2 150 tonnes d'emballages secs collectés, près de 600 tonnes étaient des erreurs de tri soit plus du quart des déchets collectés.** La prise en charge de ces refus de tri représente un **surcoût évalué un 151 200 €**. La baisse de ces erreurs de tri est donc un fort enjeu financier pour le service.

RÉPARTITION DES FLUX COLLECTÉS



PRÉLÈVEMENT MENSUEL DE LA REDEVANCE

Nombreux sont les usagers qui demandaient la mise en place du prélèvement mensuel pour le paiement de la redevance des ordures ménagères. Une phase de tests a été mise en place durant l'année 2023 auprès d'usagers volontaires afin de répondre à cette demande. **Près de 500 usagers peuvent bénéficier de ce nouveau service depuis le 1^{er} janvier 2024 pour le paiement de leur facture du premier semestre 2024.**

ÉVOLUTIONS DES FILIÈRES DE DÉCHETS

Mise en place de la nouvelle filière de tri dans les déchèteries dédiée aux jouets et aux articles de bricolage et de jardin via l'éco-organisme Écomaison. Les articles concernés sont nombreux : peluches, jeux de société, jeux de plage, marteau, arrosoir, bac à fleur. Ces produits sont détournés du flux des déchets incinérables et peuvent à présent être recyclés plutôt que brûlés.

Remplacement de 17 colonnes enterrées (10 pour le verre et 7 pour les emballages) afin d'améliorer l'environnement direct des points d'apport volontaire (PAV). Les anciennes colonnes étaient en très mauvais état.

Réception d'une nouvelle benne à ordures (BOM) pour la collecte des bacs individuels. **Investissement de 400 000 €.**

Poursuite de la mise en conformité de la déchèterie de Lesneven à la suite de l'inspection de la DREAL prescrivant la diminution de la surface de stockage des déchets verts.

SECONDE ÉDITION DE L'OPÉRATION « SAPIN MALIN »

La CLCL a reconduit en 2023 l'opération de broyage de sapin de Noël. **Cette année, 8 communes sur 14 ont participé à l'opération et 580 sapins ont été broyés.** Le broyat a ensuite été mis à la disposition des usagers ou utilisé par les services techniques des communes. Cette opération s'inscrit dans la politique de prévention et de réduction des déchets menées depuis quelques années par le service déchets de la CLCL.

RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DU G4DEC

Le G4DEC est le groupement de quatre communautés de communes pour la gestion des déchets des professionnels et le développement de l'économie circulaire. La deuxième convention avec l'ADEME, le principal financeur, arrivera à terme en 2025. Il est d'ores et déjà important de déterminer le contour de la prochaine convention. **Pour cela, le G4DEC a lancé en 2023, via le bureau d'études Tehop, une étude pour élaborer le bilan et les perspectives du dispositif.**

L'année 2023 est aussi marquée par la **troisième édition de la brocante verte et des matériaux le 25 mars 2023 à Ploudalmézeau** : 29 entreprises mobilisées, 6 recycleries partenaires, 600 m³ de matériaux réemployés.

FAITS MARQUANTS • Mise à disposition gratuite de sacs pour conditionner les déchets amiantés et permettre leur élimination de façon réglementaire • De nouvelles filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) ont été mises en place dans les déchèteries permettant

l'organisation de la collecte séparée de ces produits et ainsi leur revalorisation • Diminution de la surface de stockage des déchets verts à **GouVERN** conformément à la réglementation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) • Chasse au carton dans les bacs jaunes des professionnels • Mise en place d'un formulaire pour la demande d'attribution d'un bac dérogatoire pour plus d'équité •

À RETENIR !

3523 T

d'ordures ménagères collectées

- 3 % par rapport à 2022

4058 T

d'emballages, de verre et de cartons collectés

- 0,6 % par rapport à 2022

9019 T

de déchets verts collectés

+ 20 % par rapport à 2022

3420 T

de déchets recyclés

- 1 % par rapport à 2022

ASSURER UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU

À RETENIR !

91 M³

Consommation annuelle

moyenne par habitant

- 8 % par rapport à 2022

85,17 %

Rendement moyen

du réseau d'eau potable

Seuil minima : 85 %

16 564

Abonnés actifs du

service de l'eau potable

TEMPÊTE CIARAN : MOBILISATION DES ÉQUIPES

Au lendemain de la tempête Ciaran, l'ensemble des agents du service eau et assainissement se sont mobilisés pour réparer les casses sur les branchements et réseaux d'eau potable arrachés par le désouchage de nombreux arbres.

Dans les jours qui ont suivi, en l'absence d'électricité, la continuité de l'approvisionnement en eau potable a nécessité une surveillance visuelle du niveau des réserves en eau potable des châteaux d'eau. À l'approche du week-end, un quartier de Ploudaniel a frôlé la rupture totale d'alimentation. Par mesure de précaution, la CLCL a déployé un plan de distribution d'eau en

bouteilles en collaboration avec la commune.

DÉTECTER LES FUITES SUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

En 2023, le service eau et assainissement a déployé sur les communes de Guissény et de Saint-Frégant, un **parc de débitmètres sur le réseau de distribution d'eau potable**. Chaque matin, l'analyse des volumes consommés la nuit permet de suivre l'évolution des consommations d'eau et, en cas de hausse brutale, de suspecter une fuite sur le réseau. Une enquête de terrain à l'aide d'outil d'écoute portatif complète le dispositif de surveillance qui équipe 12 des 14 communes du territoire.

SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU TERRITOIRE

Sous l'égide du Syndicat des Eaux du Bas-Léon (SEBL), la CLCL, le Pays des Abers et le Pays d'Iroise ont défini un programme sur 3 ans en vue de sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire. Cet accord de résilience signé par les différents partenaires en février 2024 comprend un volet de travaux d'un montant de 363 000 euros HT, une étude pour restaurer la qualité des eaux brutes du captage de Kerzulant sur la commune de Kernilis et un programme d'animation-sensibilisation à la réduction des consommations d'eau.

VALIDATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le zonage de l'assainissement défini pour l'ensemble du territoire, pour chaque parcelle, les modalités de traitement des eaux usées (collecte des eaux

usées au traitement à la parcelle). **Ce zonage se traduit par une carte, approuvée par le conseil communautaire en mars 2023.**

DEMANDE DE CLASSEMENT DES PLAGES DU LERRET DE BARRACHOU ET DE LA CROIX EN ZONES À ENJEUX ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE (ZAES)

Les plages de Barrachou et de La Croix (Guissény), et de Lerret (Kerlouan) sont fermées à la baignade pour cause de contaminations microbiologiques. L'étude des sources d'apport permet de mettre en évidence l'apport de microbes intestinaux humains. Face à ce constat, la CLCL a sollicité les services de l'État pour classer le bassin versant amont en zone dite à enjeux. Le programme d'action comprend notamment le contrôle du bon raccordement des bâtis au réseau d'assainissement collectif, l'identification et le contrôle des terrains dits de loisirs, des délais plus contraignants pour la mise aux normes des assainissements individuels défectueux.

FAITS MARQUANTS • Niveau de production normal sur les captages • Mise en place d'une supervision unique pour l'ensemble des données de sectorisation sur le réseau d'eau potable • Renouvellement de réseau d'eau potable à Plouider • Mise en place de la sectorisation sur les communes de Guissény et Saint-Frégant • Étude pour réviser la convergence tarifaire •

ENTREtenir LES RÉSEAUX ET LES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

RENOUVELLEMENT COMPLET DES 2 POSTES DE RELEVAGE

Au cours de l'année 2023, le service a renouvelé en totalité deux postes de relevage des eaux usées sur la commune de Lesneven. **Cet investissement de 128 300 € s'inscrit dans le programme de travaux défini pour les 10 prochaines années.**

DÉPLOIEMENT D'UN OUTIL DE SUPERVISION À DISTANCE DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

Assurer une surveillance 24h/24 des 70 postes de relevage et des 5 stations d'épuration : chaque équipement est équipé d'un système de télégestion qui remonte dorénavant ses données de fonctionnement et ses alarmes sur un outil informatique consultable par chaque agent en charge du suivi. Au-delà des alarmes de dysfonctionnement permettant une intervention rapide d'un agent 24h/24, cet outil permet

la réalisation de bilans utiles à l'analyse du fonctionnement des réseaux et des équipements.

POURSUITE DES PÉNALITÉS EN L'ABSENCE DE TRAVAUX POUR LES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS POLLUANTS

En 2022, les élus ont validé la mise en place de pénalités pour les systèmes d'assainissement individuels rejetant des eaux usées non traitées directement dans le milieu naturel. L'objectif étant d'inciter fortement les usagers concernés à effectuer les travaux correctifs. **Ce plan d'action s'est poursuivi en 2023 (travaux correctifs sur 49 installations) et s'accroît par la mise en place de pénalités en l'absence de travaux non réalisés dans les délais impartis.** Cela concerne principalement les transactions immobilières qui imposent la mise aux normes des installations d'assainissement individuelles dans un délai maximal de 1 an après la vente.

FAITS MARQUANTS • Lesneven-Le Folgoët : mise en place de protection sur l'aire de captage, renouvellement complet du dégrilleur, remise en état des équipements du poste de recirculation de la station d'épuration • Ploudaniel : sécurisation de la mesure sur le poste d'entrée, renouvellement d'un préleveur, campagne de test à la fumée • Plounéour-Brignogan-Plages : renouvellement d'un tronçon d'assainissement • Guissény-Kerlouan : renouvellement des raquettes d'aération, recherche d'intrusion d'eaux parasites • Goulven / Plouider : renouvellement d'un préleveur •

À RETENIR !

73 M³

Volume d'eau annuel moyen

par habitant assujéti à la

redevance d'assainissement

+ 4,3 % par rapport à 2022

100 %

taux de conformité des

rejets des stations d'épuration

9 180

abonnés actifs du service

de l'assainissement collectif



© Bdc Production

PROTÉGER LE LITTORAL ET LES MILIEUX AQUATIQUES

PRISE EN CHARGE DE LA GESTION DE LA DIGUE DU ROUSSEAU

En 2014, la loi Maptam organisait la délégation de la gestion des digues domaniales de l'État vers les collectivités. La loi avait laissé dix ans pour organiser la mise à disposition de ces ouvrages aux collectivités.

La digue Rousseau, à cheval sur la rivière La flèche, entre Goulven et Tréfléz, a donc été déléguée à Haut Léon Communauté et à la CLCL. Le Syndicat des Eaux du Bas Léon a été désigné comme gestionnaire unique de la digue et le service GEMAPI de la CLCL assure cette mission pour le compte du syndicat.

Au début de l'année 2023, une demande a été faite pour classer la digue en tant que système d'endiguement de classe C, afin de reconnaître son rôle de protection des territoires situés en amont.

UN TROISIÈME SYSTÈME D'ENDIGUEMENT À GÉRER

Face à l'élévation du niveau de la mer, la CLCL a défini dans sa stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte adoptée en janvier 2023, les orientations stratégiques qu'elle suivra pour la gestion des 3 systèmes d'endiguement : la digue du Curnic (Guissény), la digue de Kerlouan et la digue Rousseau (Goulven).

Pour le système d'endiguement de la digue Rousseau, les orientations sont la remise en bon état de l'ouvrage permettant d'avoir le temps nécessaire d'effectuer un repli des bâtis et l'adaptation agricole.

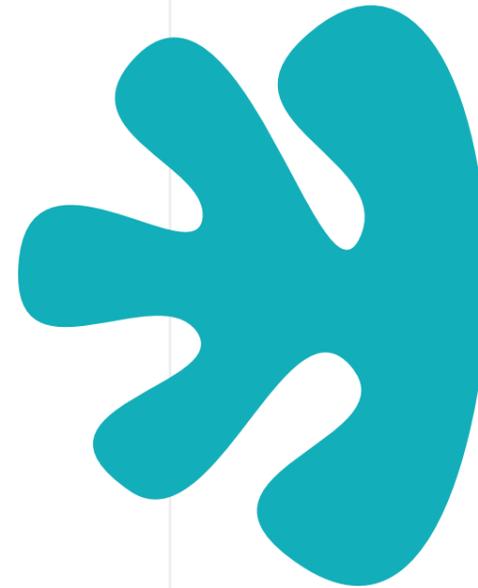
EN CHIFFRES !

700 M

La longueur totale de la digue Rousseau

364

Nombre de personnes protégées par cet ouvrage



TRAVAUX D'ENTRETIEN LE LONG DE LA DIGUE ROUSSEAU

Afin de permettre la conduite d'études géotechniques et de procéder à des travaux de remise en bon état de la digue Rousseau, **une coupe de la végétation au sommet de l'ouvrage a été effectuée en septembre 2023**. Cette opération sera répétée annuellement pour assurer une bonne observation des désordres pouvant apparaître sur les parements côté mer et côté terre de la digue soumise aux aléas météorologiques et aux surcotes marines.

MISE EN PLACE D'UN PROTOCOLE DE SUIVI POUR LES DIGUES

La CLCL et les communes littorales veillent au bon état des digues de Guissény, Kerlouan et Goulven. Elles procèdent à des visites de contrôle avant et après chaque événement météorologique important, correspondant aux avis de vigilance vagues submersion de niveaux orange et rouge publiés par Météo France. Avant les tempêtes, l'objectif est de vérifier l'absence de brèche ou de défaillance pour que les ouvrages puissent résister à ces aléas. Si nécessaire, elles déclenchent le plan communal de

sauvegarde. **L'enjeu est de prendre les mesures nécessaires pour la mise en sécurité des habitants menacés par les submersions marines.** Après les tempêtes, ces visites permettent d'observer les dégâts causés et de déclencher des travaux de réparation si besoin.

SUIVI DU TRAIT DE CÔTE ET LES ÉVOLUTIONS CONSTATÉES

Depuis 2020, la CLCL suit l'évolution du trait de côte sur 7 sites des 5 communes littorales. **Ce suivi consiste en deux campagnes de mesures annuelles utilisant un GPS différentiel sur les dunes et micro-falaises qui bordent le littoral du territoire.** La collectivité se dote ainsi, année après année, de données utiles pour anticiper les phénomènes d'érosion du littoral sur le long terme et pour mettre en œuvre des moyens de gestion et d'adaptation des enjeux menacés. La CLCL assure la continuité avec les mesures déjà réalisées par les chercheurs de l'université de Bretagne Occidentale sur les dunes du Vougot et de Boutrouilles notamment. Ces suivis universitaires ont révélé par endroit des reculs du cordon dunaire atteignant jusqu'à 20 mètres depuis les années 1950.

Bien que l'antériorité des suivis du trait de côte par la CLCL ne permette pas encore de tirer des conclusions chiffrées, l'élévation du niveau marin tend à accélérer les phénomènes d'érosion marine observés sur de nombreux sites du littoral.

INSCRIPTION DE DEUX SITES DANS LE PLAN NATIONAL DE RÉSORPTION DE DÉCHARGES LITTORALES

La CLCL a inscrit les sites du Vilinic et du Rheun à Plounéour-Brignogan-Plages dans un plan national de résorption de décharges littorales. L'objectif

est d'étudier des solutions de résorption des déchets présents sur ces deux anciennes décharges littorales exploitées jusqu'au début des années 2000. Ces sites sont à présent menacés par le phénomène d'élévation du niveau marin qui pourrait entraîner des conséquences néfastes sur la qualité des milieux de la baie de Goulven.

La CLCL, accompagnée par le CEREMA et l'ADEME a procédé à de premières études géologiques afin de caractériser la nature des déchets et d'appréhender des moyens de gestion sur ces deux sites.

À RETENIR !

430

logements impactés par les risques littoraux

18

entreprises impactées par les risques littoraux

275 HA

de surfaces agricoles impactées par les risques littoraux

11,26 €

Montant annuel par habitant de la taxe GEMAPI

MAINTENIR LE RÔLE ÉCOLOGIQUE DE NOS PAYSAGES



NOUVELLE STRATÉGIE "BREIZH BOCAGE 2023/2027"

Nos paysages sont façonnés par l'activité humaine. Afin de favoriser une agriculture protectrice de l'environnement et des paysages, la CLCL s'inscrit dans le programme Breizh Bocage.

Dans l'**objectif annuel de créer 10 km de linéaires de talus et de haies**, la priorité est mise dans l'implantation de bocage en bordure de cours d'eau et de zones humides, situées au croisement des enjeux de reconquête de la qualité des eaux, de maintien d'une agriculture de pâturage et de réservoir de biodiversité.

Les bienfaits du bocage pour l'environnement sont nombreux et au service de l'efficacité agricole : stockage du carbone, épuration de l'eau, préservation de la biodiversité, vertus paysagères, brise-vent, bien-être animal.

ALGUES VERTES : CAPTEUR H2S DÉPLOYÉ À L'ÉTÉ 2023

En 2022, des « capteurs H2S » ont été déployés sur les baies algues

vertes afin de suivre l'émanation du sulfure d'hydrogène*, gaz toxique dégagé à la suite de la putréfaction des algues vertes. **Le Haut Conseil de la santé publique a fixé le seuil d'alerte à 1 ppm** (partie par million). En cas de dépassement, la préfecture du Finistère applique le protocole. La plage est automatiquement fermée par arrêté municipal. Une fois les seuils revenus à la normale, elle peut être rouverte.

En 2023, le capteur a été positionné sur la plage du port du Curnic à Guissény. **Le seuil d'alerte a été dépassé deux fois le 5 septembre 2023 et le 14 octobre 2023.** Les quantités importantes d'algues vertes échouées et les chaudes températures peuvent expliquer ces dépassements.

* Rapports hebdomadaires disponibles sur le site de l'association AirBreizh.

ACTIONS COURANTES •

Réalisation de 44 projets bocagers chez 19 exploitants pour une longueur 1,8 km de talus et 4,7 km de haies en

2022-2023 • 10 rendez-vous thématiques sur l'élevage et l'agronomie • 9 interventions de la chambre d'agriculture à l'I'REO de Lesneven sur les systèmes fourragers • 55 accompagnements individuels sur la gestion de l'azote et l'herbe, diagnostics agro-environnementaux... • 21 analyses de reliquats azotés et conseils fertilisation réalisés chez 9 exploitants du territoire • 4 entreprises de travaux agricoles partenaires ont réalisé des chantiers collectifs chez 20 exploitants pour effectuer des semis de couverts végétaux et d'épandages de fumier/lisier précoces • Ramassage d'algues vertes sur les plages des communes de Guissény et Kerlouan • Réalisation et diffusion de documents techniques auprès des agriculteurs du territoire •

À RETENIR !

5,5 KM

de linéaire bocager créés

8,35 km en 2022

7 195 M³

d'algues vertes

ramassées sur le littoral

6 642 m³ en 2022

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUi-H)

PHASE DE CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Une phase de concertation avec les habitants du territoire a été organisée : les cartes de zonage et de programmation (OAP) propres à chaque commune étaient à disposition dans chaque mairie du 8 mars au 8 avril 2023. Cette concertation s'est clôturée par **trois réunions publiques les 3, 4 et 5 avril** durant lesquelles le projet de PLUi-H, prêt à être arrêté, a été présenté aux habitants du territoire. Près de 150 personnes y ont assisté.

ARRÊT DU PLUi-H PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le projet de PLUi-H a été arrêté en conseil communautaire du 31 mai 2023. Les élus, accompagnés du bureau d'études Perspectives, ont élaboré le document, fruit de 5 années de travail, avec une ligne directrice : poursuivre le développement équilibré du territoire en combinant croissance démographique maîtrisée et dynamisme économique amplifié.

CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES DONT LES 14 COMMUNES

À la suite de cet arrêt, une phase administrative a débuté avec la

consultation des communes et des personnes publiques associées pour une période de 3 mois. Les personnes publiques ont toutes émis un avis favorable avec ou sans observation. Pour ce qui est des communes, **10 ont émis un avis favorable, 3 un avis favorable avec observation et une qui a émis un avis défavorable.** Ce dernier avis a nécessité un nouvel arrêt en conseil communautaire le 15 novembre 2023.

Cette phase de consultation a permis de lancer la procédure d'enquête publique avec la désignation des commissaires enquêteurs en 2023 et la réalisation de l'enquête au 1^{er} trimestre 2024.

Révision du SCOT du pays de Brest

ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE ET DU COMPTE FONCIER

Le SCOT du Pays de Brest est entré en révision dès 2019 avec pour objectifs principaux, d'intégrer :

- les nouvelles réglementations et notamment la loi climat et résilience de 2021,
- le territoire la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

Ainsi, après la réalisation du diagnostic au cours de l'année 2022, l'année 2023 a été marquée par la finalisation du Projet d'Aménagement Stratégique (ancien PADD). Dessinant le territoire à horizon 20 ans, ce document définit les grandes orientations d'aménagement pour

le territoire du Pays de Brest. Il a été présenté par l'Adeupa aux membres du bureau et de la commission aménagement le 2 octobre 2023 en présence du directeur du pôle métropolitain du Pays de Brest. Il en a été fait de même dans l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du Pays de Brest.

AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

En 2023, le nombre d'autorisations d'urbanisme a diminué de 11 %, revenant au niveau de 2020 après une hausse en 2021 et une stabilité en 2022. Cette baisse est en partie due à l'élaboration du PLUi-H, arrêté en mai 2023. Sur 2 230 dossiers instruits, 66 % l'ont été par les communes et 34 % par le service instructeur de la communauté de communes. Parmi les 764 dossiers traités par ce service, on compte 48 certificats d'urbanisme, 379 déclarations préalables, 309 permis de construire, 22 permis d'aménager et 6 permis de démolir. **En 2023, 159 logements ont été autorisés et 130 commencés, tous individuels.**

VALORISER
UN TERRITOIRE
ATTRACTIF

2020

UNE TERRE OÙ VIVENT LES LÉGENDES

Promouvoir

SITE INTERNET : COTEDSLEGENDES.BZH

Poursuite de la création des pages sur le nouveau site internet, mis en ligne en décembre 2022 :

- 04/23 : Un patrimoine, des mémoires
- 05/23 : Les jeux traditionnels
- 06/23 : Les 600 ans de la basilique de Le Folgoët
- 08/23 : Archéologie gallo-romaine
- 10/23 : Semaine du Tourisme économique et des savoir-faire
- 12/23 : Se baigner en hiver

PODCAST ORIGINAL "MAMIE DANS LES ORTIES"

Enregistré en avril 2023, le podcast « Mamie dans les orties » est une archive des femmes qui ont vécu des vies exceptionnelles. Marie-Paule Le Guen s'est prêtée à l'exercice. Gardienne du phare de Pontusval depuis les années 60, nous nous doutions que son témoignage était très important.

L'épisode est en ligne sur toutes les plateformes de podcasts.

Bilan : bon démarrage avec 10 000 écoutes début juillet 2023 ; 40 000 au mois de novembre 2023.

Accueillir et informer

FRÉQUENTATION EN BAISSÉ

En 2023, on dénombre **49 826 personnes accueillies dans l'ensemble des bureaux d'informations touristiques (BIT)**, soit une **baisse de 2,5 % par rapport à 2022**. Cette baisse se fait surtout ressentir sur le BIT de Guissény qui enregistre une baisse de -30 %. **Le BIT de Plounéour-Brignogan-Plages à l'inverse affiche une progression de 34 %**, qui démontre la pertinence du changement de local.

L'ACCUEIL MOBILE

La Karriguettes des Légendes a sillonné les routes de la Côte des Légendes pour la 7^{ème} année en partant à la rencontre des vacanciers et des habitants.

Si le nombre de **demandes apparaît en forte baisse (-42 %)**, le **nombre de personnes accueillies en 2023 s'élève à 3 363**, un chiffre stable par rapport à 2022 (3 350).

La Karriguettes a été déployée du 20 juin au 16 septembre 2023 et présente sur plusieurs événements.

À RETENIR !

263 814€

de taxes de séjour collectés

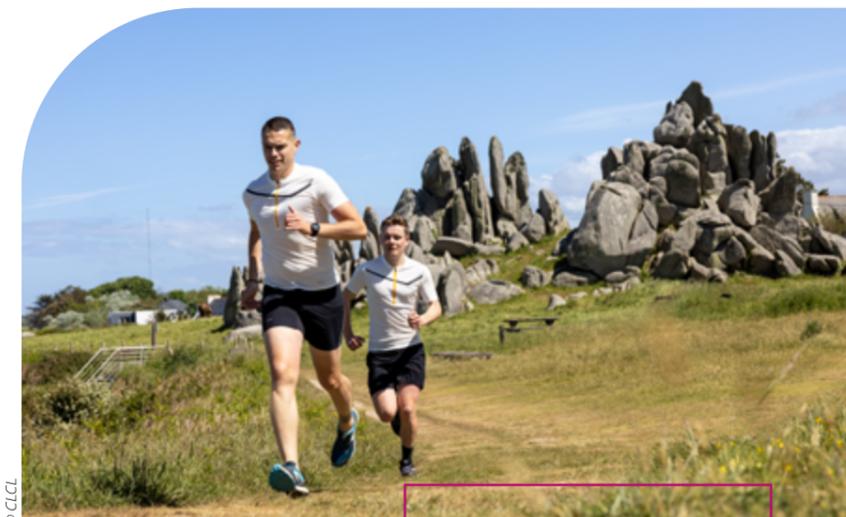
+ 7 % par rapport à 2022

MENEHAM : UN SITE UN PEU MOINS FRÉQUENTÉ

L'accès au site naturel et culturel de Meneham est libre et gratuit tout au long de l'année. Il s'agit d'un lieu de promenade, de détente, de rencontre et de souvenir, qui possède une faune et une flore remarquables. **La fréquentation de la Maison de territoire a baissé de 8 % entre 2022 et 2023**. À noter que, si sa fréquentation a été plus importante en juillet et en août (+10 %), ce n'est pas le cas sur les ailes de saisons qui enregistrent une baisse de -33 % entre avril et septembre. L'éco-compteur du Département situé sur le GR34 accuse une **très forte baisse de -42 %** tout comme celui du chemin sud, installé depuis avril 2022. Ces baisses sont difficilement explicables, mais doivent être en partie dues à une météo maussade qui a affecté les sites en plein air.

Au 1^{er} avril 2023, 9 artisans se sont installés dans les quatre ateliers de la caserne de Meneham.

FAITS MARQUANTS • Randonnée : refonte de la carte IGN, éditée à 1 100 exemplaires en juillet 2023, poursuite du suivi qualité des sentiers avec l'association Sentiers en Pays de Lesneven • Vélo : commande de balisage par la CLCL • Trail : 2 nouveaux circuits dans les terres balisés à Le Folgoët et à Lanarvily • Formation de toute l'équipe sur "Comment sensibiliser aux économies d'énergie grâce aux nudges ?" le 14 mars 2023 avec Éner'gence •



© CLCL

Animer le territoire

VISITES D'ENTREPRISES

TCDL valorise les entreprises qui font l'identité d'un territoire fort d'un tissu économique diversifié et de nombreux savoir-faire, en organisant avec elles des visites à destination du grand public. **En 2023, 35 visites de 19 entreprises participantes** - dont 3 nouvelles, Le Groupe Ouest, La CUMA de l'Hermine, Spiruline ar Milin -, ont attiré 480 curieux (375 en 2022). Taux de remplissage des créneaux : 89 % (92 % en 2022).

LA FABRIQUE D'IMAGINAIRE

Projet artistique et culturel qui se développe depuis 2018 sur le territoire de la Côte des Légendes, La Fabrique d'Imaginaire s'est concrétisée en 2023 par :

- 9 spectacles des P'tites Fabriques (+2 annulés) sur 6 communes différentes
- 1 installation d'œuvre d'art des Ribin' de l'Imaginaire sur la commune de Plouider
- 1 projet participatif destiné à la jeunesse "En attendant la vague"
- 1 grand week-end de fête pour les 600 ans de la basilique Notre-Dame du Folgoët

TOP 3

DES RANDONNÉES LES PLUS PLÉBISCITÉES DE LA CÔTE DES LÉGENDES

PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES

540 vues et 198 ventes

KERLOUAN

253 vues et 235 ventes

GOULVEN

206 vues et 124 ventes

À RETENIR !

141

jours cumulés d'animations

121 jours en 2022

48 042 €

de chiffres d'affaires pour

la boutique de Meneham

+9,2 % par rapport à 2022

10 000

spectateurs ont assisté

aux 600 ans de la basilique



© CLCL

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

OPAH-RU : QUELLES AVANCÉES EN 2023 ?

Depuis septembre 2022, la CLCL et les communes de Lesneven et Le Folgoët sont engagées dans une ambitieuse Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Cette initiative, prévue sur cinq ans, vise à réhabiliter les logements anciens et les immeubles dégradés pour dynamiser et améliorer l'image des centres-villes concernés. Retour sur les principales avancées de l'année 2023.

RAVALEMENT DES FAÇADES : UNE NOUVELLE PALETTE DE COULEURS POUR LE CENTRE-VILLE DE LESNEVEN

L'une des réalisations majeures de 2023 concerne la finalisation de l'étude sur le ravalement des façades. En collaboration avec le service urbanisme de la mairie de Lesneven, une animation a été lancée pour sensibiliser les propriétaires et les inciter à participer à cette initiative.

Une architecte coloriste a été sollicitée pour créer des nuanciers spécifiques, adaptés aux différentes époques de construction des bâtisses. Ces palettes de couleurs ont été élaborées à partir d'un relevé des teintes existantes dans le centre-ville, garantissant ainsi une harmonie visuelle et une valorisation du patrimoine architectural local. Le nuancier s'applique particulièrement dans le périmètre délimité des abords, où l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est requis pour toute autorisation de travaux.

Par ailleurs, un règlement d'attribution des aides financières municipales a été rédigé, offrant un soutien significatif aux propriétaires souhaitant participer à cette campagne de ravalement.

RESTRUCTURATION D'UN ÎLOT EN CŒUR DE VILLE : UNE VISION POUR L'AVENIR

En parallèle, une étude de restructuration d'un îlot en cœur de ville de Lesneven a été réalisée par le cabinet Urbanis. Cette analyse vise à envisager le futur de cet espace stratégique et à étudier les possibilités de densification tout en prenant en compte diverses contraintes.

L'objectif est de trouver un équilibre entre densité urbaine, préservation des espaces intimes, et végétalisation. L'étude explore également les implications réglementaires de ces transformations. Ce projet de restructuration, initié en 2023, se poursuivra en 2024, avec des discussions approfondies sur les modalités d'aménagement et les meilleures pratiques à adopter.

L'OPAH-RU de Lesneven marque une étape cruciale dans le renouveau urbain de la commune. Les avancées de 2023, entre harmonisation esthétique des façades et réflexion sur l'aménagement urbain, témoignent de l'engagement des collectivités locales à revitaliser et moderniser leurs centres-villes. Avec un soutien financier municipal et intercommunal, et une planification rigoureuse, ces initiatives promettent de redonner vie et attractivité à ces espaces historiques tout en répondant aux besoins contemporains des habitants.



ACTIONS INSCRITES À L'OPÉRATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)

Ici, l'ORT vaut Opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) auquel s'ajoute le volet renouvellement urbain (OPAH-RU). L'intérêt de ces conventions est double : alléger la procédure en apportant plus de cohérence entre les différentes opérations tout en bénéficiant d'effets juridiques plus larges, comme l'accès aux aides de l'ANAH.

GALERIE DUCHESSE ANNE

- Suivi de l'établissement public foncier pour faire aboutir le dépôt de la déclaration d'utilité publique.
- Échange avec nouvelle direction d'Amenatys : faire évoluer le projet pour réduire le nombre de grands logements et développer les T2 et T3.
- Reprise des négociations avec Amenatys sur le prix de rachat du terrain.

FRICHE DU SACRÉ-CŒUR

- Rédaction d'un premier appel à manifestation d'intérêt pour cession du terrain avec l'établissement public foncier (non publié).
- Rencontre avec des porteurs de projets (3 promoteurs ou SCI).
- Rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation d'une étude architecturale et urbaine.



STATIONNEMENT

- Recensement des manques de signalétique.
- Proposition de nouvelles implantations et création de panneaux d'identification en partenariat avec le service voirie de la mairie de Lesneven.

COLBERT, BASILIQUE ET ORATOIRE

- Management de l'étude pré-opérationnelle pour conduire les élus à une décision de montage et d'impacts financiers.
- Diagnostic basilique : participation aux réunions animées par CAP patrimoine. Mise en lien des deux projets. Étude réalisée par TLPA et Sembreizh.



AUTRES ACTIONS COMMUNES

- Rédaction de la convention de sécurité avec la gendarmerie dans le cadre du contrat de sécurité "Petites villes de demain".
- Dispositif "Denormandie" : création d'une plaquette de communication.
- Organisation de 2 comités techniques et 1 comité dans le cadre du projet ORT.

ACTIONS "HABITAT" LIÉES À L'OPAH-RU ET RAYONNANT SUR LA CÔTE DES LÉGENDES

• **Mise en place de formations pour les copropriétés** de la CLCL animées par l'ADIL du Finistère. 4 temps dédiés sur les sujets suivants : le B.A.-BA de la copropriété ; la rénovation énergétique en copropriété ; la gestion en syndic bénévole ; l'immatriculation de sa copropriété au registre national des copropriétés. Une vingtaine de personnes ont suivi les différents ateliers.

• **Partenariat pour le développement de l'intermédiation locative (IML)** avec la mise en place d'une convention avec Soliha AIS. Pas de résultat à ce stade.

HABITAT JEUNES ET SAISONNIERS

Pilotage de l'étude en concertation avec le service aménagement et le Pôle Cohésion sociale. Association de nombreux partenaires économiques, sociaux, accompagnants de la jeunesse aux différents temps de concertations.

Résultats obtenus : le comité de pilotage s'est accordé sur un scénario de fonctionnement restant à finaliser.

Ce travail démontre le besoin d'évolution de la Maison d'Accueil de Lesneven vers une résidence de type foyer de jeunes travailleurs (FJT) ou Habitat jeunes. Situé dans le périmètre de l'ORT, ce lieu contribue au dynamisme du centre-ville de Lesneven en offrant des solutions de logements temporaires au plus près des services et commerces.

HABITAT ADAPTÉ AUX PERSONNES VIEILLISSANTES

Projet des maisons Passerelles à Poulbriant : management de la mission de concertation avec Manafactory pour aboutir à la définition d'un projet de vie

social à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt "habitat inclusif" de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et du programme Petites villes de demain (PVD) : visites de projets, organisation de réunions avec des personnes âgées, des jeunes, des professionnels du territoire pour aboutir à une vision commune et partagée du projet de vie social de la nouvelle salle commune.

FAITS MARQUANTS • Encadrement d'une mission de stage sur le sujet de l'hébergement d'urgence et restitution en bureau communautaire • Rencontre avec 3 banques et présentation devant les salariés du Crédit Agricole de la politique habitat de la CLCL • Premier repérage de logement indigne sur Lesneven, mise en place de la collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) • Deux formations organisées à intentions des élus : l'une sur le renouvellement urbain et l'autre sur l'habitat indigne • Organisation d'une journée réseau départemental "Petites villes de demain" à Lesneven •



À RETENIR !

5

ménages aidés
au travers de subventions
à l'amélioration de l'habitat

3 835 €

d'aides communautaires
octroyées aux ménages
dans le cadre de l'OPAH-RU

47,3 %

moyenne de subventionnement
toutes aides confondues

CONFORTER L'INSTALLATION DES ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE

Zones d'activités économiques (ZAE)

HAUSSE DES VENTES DE TERRAINS

Bien que marquée par la hausse des coûts de matériaux et à des taux d'intérêts qui restent très élevés, l'année 2023 reste à l'image de 2022 et 2021 une **année très dynamique en matière ventes de terrains.**

BAISSE DE DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER

Après 2 années assez dynamiques en matière de transactions immobilières sur les zones d'activité économique, l'année 2023 marque le pas avec seulement **6 déclaration d'intention d'aliéner (DIA) visées par la CLCL pour une surface totale de 14 000 m².** (contre 8 et 26 610 m² en 2022). Les transactions constatées en 2023, essentiellement sur la ZAE de Mescoden à Ploudaniel, ont la particularité de pousser la densification de la ZAE puisqu'il s'agit pour la plupart de division et de densification de parcelles existantes.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES : STABILISATION DES LOYERS

Au total, **la CLCL a émis pour près de 203 000 € de loyers économiques sur l'année 2023, soit une évolution de 0 % par rapport à 2022.** Cela représente plus d'**1 million d'euros de recettes** sur les 5 dernières années.

Partenariats et aides au développement

PASS COMMERCE ARTISANAT

Le Pass commerce-artisanat a rencontré un véritable succès sur le territoire de la CLCL depuis sa mise en place en janvier 2018. Ainsi, **113 dossiers ont été validés** depuis 2018 pour un montant total versé de 512 886 € (part CLCL : 291 000 € ; part Région Bretagne : 221 000 €). **En 2023, ce sont 14 dossiers qui ont été validés pour un montant de 57 727 € versés soit 4 123 € environ en moyenne par dossier.**

IPB : UNE PLATEFORME POUR SOUTENIR LES COMMERCES

Initiatives Pays de Brest (IPB) permet l'octroi de prêts d'honneur pour financer la création et la reprise d'entreprises sur le pays de Brest. Ces fonds proviennent de subventions de collectivités territoriales et de dons d'entreprises, d'organismes financiers et de particuliers. **En 2023, 4 entreprises accompagnées en 2023 pour 3 prêts à taux 0 % octroyés pour un montant de 30 004 €.**

SOUTIEN À L'ASSOCIATION AGRICULTEURS DE BRETAGNE

En 2023, la CLCL a renouvelé son soutien à l'association "Agriculteurs de Bretagne" qui à ce

titre a organisé une animation sur le marché de Lesneven en juillet. L'objectif pour les agriculteurs présents était de répondre à toutes les questions et d'expliquer aux visiteurs les progrès qu'ils accomplissent chaque jour afin de s'adapter toujours mieux aux attentes des consommateurs. Une roue couplée à un quiz sur l'agriculture bretonne a permis à chacun de remporter des cadeaux.

FAITS MARQUANTS • Lancement de l'inventaire des zones d'activité économique • Renouvellement de la convention avec la Région Bretagne et nouveau Pass commerce-artisanat dématérialisé • Organisation d'un petit déjeuner autour de la question des mobilités et de l'attractivité de la ZAE de Mescoden et de Sant-Alar le 9 mars 2023 dans les locaux Cap Stream à Mescoden •

À RETENIR !

688 035 €

Ventes de terrains en 2023
+ 105 % par rapport à 2022

83 %

Taux d'occupation moyen de l'hôtel d'entreprises et des ateliers du Parcours et de Mescoden
98 % en 2022

VALORISER ET PROMOUVOIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

TROPHÉES DES ENTREPRISES

Le Club CELIA, Club des Entreprises Légendes Iroise Abers regroupe des entreprises de trois communautés de communes CLCL, CCPI, CCPA. L'année 2023 est marquée par l'arrivée du nouveau président Rémy Mordelles, qui succède à Frédéric Druais, et l'organisation d'un nouveau rendez-vous en septembre autour d'un séminaire sur les fonds de dotation.

Le 30 novembre 2023, les deux structures ont renouvelé leur partenariat en signant une nouvelle convention triennale pour la période 2024-2026.

La traditionnelle cérémonie des Trophées du Club CELIA s'est tenue le 27 janvier 2023 à Plabennec. La part belle aux entreprises du territoire de la CLCL a une fois de plus été donnée puisque **2 trophées sur 5 ont été remportés par des entreprises qui y sont installées :**

- **Jeune entreprise :** Fabien Pondaven, artisan chocolatier à Lesneven
- **Responsabilité sociétale de l'entreprise :** Route Mandarine à Lanildut
- **Innovante :** Brédial "Tout feu, Tout frais" à Plabennec
- **Reprise / Transmission :** Sobrefer à Locmaria-Plouzané
- **Entreprise de l'année :** Tinctura Sea simple à Ploudaniel

LA QUINZAINE DE L'ENTREPRENARIAT

Cette année encore, la CLCL a souhaité être associée à la quinzaine de l'entrepreneuriat coordonnée par Brest Métropole et ses partenaires. Deux événements ont ainsi été organisés sur le territoire de la CLCL à destination des créateurs d'entreprises du territoire :

- Réunion d'information collective "Se lancer" sur la création d'entreprise animée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), le 17 novembre 2023 à l'Hôtel communautaire de la CLCL.

- 2^{ème} édition des Défis de l'économie circulaire au Groupe Ouest à Plouneour-Brignogan-Plages organisée par les Dirigeants Responsables de l'Ouest Finistère et le G4DEC, le 31 janvier 2023.

VISITES D'ENTREPRISES

Contrariées par la pandémie du Covid-19, les visites d'entreprises ont repris normalement en 2023 : Jampi à Ploudaniel, Innov Action à Plouider, la ferme de spiruline à Saint-Frégant, l'endiverie à la ZAE de Lanveur. Ces visites ont permis d'échanger autour des questions liées à la crise, aux approvisionnements, au coût de l'énergie, à l'emploi, etc.

FAITS MARQUANTS • Lancement du Cluster Algues le 7 février 2023 • Une vingtaine de commerçants et d'artisans du territoire ont suivi un atelier numérique gratuit animé par deux coachs Google • Partenariat Adeupa et Tourisme Côte des Légendes : présentation du volet tourisme du portrait économique le 24 mai 2023 au cinéma Even •



© CLCL

SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE

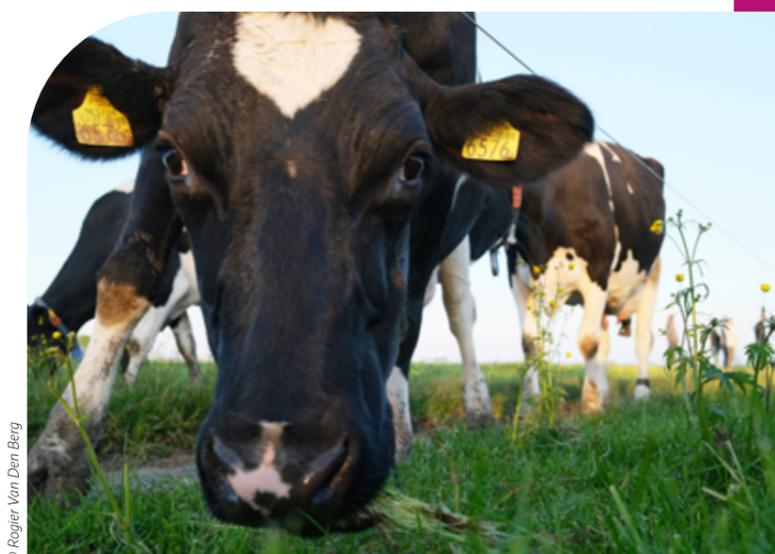
PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX (PSE) : UN AN APRÈS, QUEL BILAN ?

Le programme de Paiement pour Services Environnementaux (PSE), mis en place par la CLCL, achève sa première année complète de déploiement sur les bassins versants du Quillimadec et de l'Alan. Cofinancé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Département du Finistère, ce dispositif vise à promouvoir des pratiques agricoles plus durables, avec un accent particulier sur les systèmes laitiers herbagers et la préservation des zones humides.

Le PSE encourage ainsi les exploitants à améliorer leurs pratiques de fertilisation, à renforcer la couverture des sols, et à protéger les zones de bas-fonds, essentielles pour l'épuration des eaux. Pensé et élaboré localement, ce programme est le fruit d'un travail concerté entre les agriculteurs du territoire, la Chambre d'Agriculture et les partenaires financiers. Une approche qui permet d'adapter les objectifs du PSE aux spécificités des exploitations locales.

23 EXPLOITATIONS INSCRITES DANS LA DÉMARCHE

En 2023, 23 exploitants se sont inscrits dans cette démarche innovante. Ceux-ci sont récompensés en fonction de deux critères : leur situation de départ, avec une aide au maintien, et leurs progrès au cours des cinq années, grâce à une aide à l'évolution. Les agriculteurs sont évalués sur quatre indicateurs clés : la proportion de surface en herbe, la couverture des sols en hiver, l'utilisation de fertilisants minéraux, et la restauration de prairies en zones stratégiques comme les zones humides ou le long des fossés.



© Rogier Van Den Berg

Pour chaque exploitant, un plan d'action personnalisé sur cinq ans a été établi, avec l'accompagnement de la Chambre d'Agriculture de Bretagne. Un bilan technique est réalisé annuellement pour évaluer les progrès accomplis et ajuster les objectifs pour l'année suivante. Cet échange permet de fixer les axes d'amélioration tout en offrant un suivi adapté aux contraintes et ambitions des exploitations.

VERS UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

L'année 2023 marque ainsi la première année pleine d'engagement pour les agriculteurs du programme. Le service Bassins versants, chargé de la gestion du PSE, assure le suivi administratif et l'instruction des dossiers pour débloquer les paiements annuels. Un dispositif qui semble bien ancré localement, et qui pourrait à terme contribuer de manière significative à la transition agroécologique du territoire.

SOUTENIR LE SECTEUR AGRICOLE

BREIZH BOCAGE : UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR UN AVENIR PLUS VERT

Le programme breton de préservation du bocage "Breizh Bocage", est porté sur le territoire de la CLCL depuis plus de 10 ans. Il a entamé en 2023 sa troisième programmation. À cette occasion, chaque territoire engagé était invité à déposer une nouvelle feuille de route qui bâtit sa stratégie pour les 5 années à venir. Après avoir fait le bilan des années passées en concertation avec les acteurs locaux du bocage, la CLCL en partenariat avec la CCPI, la CCPA et le SEBL, a déposé une feuille de route ambitieuse pour les années à venir.

Les axes de cette programmation s'articulent autour d'un **objectif de création de 10 km de bocage par an, pour 50 % sous forme de talus, avec 80 % des linéaires couverts par des haies**. Il est également prévu de favoriser des essences locales, de tester des protections de plants biodégradables, d'associer de

manière plus étroite les exploitants en leur proposant notamment de la formation à la gestion bocagère. De plus, cette nouvelle programmation identifie comme priorité la mise en place d'une filière locale de valorisation du bois de bocage, avec la conviction forte que c'est en redonnant à la haie une valeur économique qu'on favorisera son développement.



ZOOM

LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES : MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DES ZONES SOUMISES À CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES (ZSCE)

En septembre 2022, l'État a initié un nouveau programme d'action volontaire pour réduire les fuites d'azote dans les zones touchées par les algues vertes. Les exploitants concernés ont trois ans pour s'engager dans des mesures visant à limiter cette pollution avec un accompagnement technique et financier assuré par la CLCL. D'ici fin 2025, ceux qui n'auront pas adhéré au programme devront appliquer ces mesures de manière obligatoire, sous arrêté préfectoral. **En 2023, les services de l'État et la CLCL ont intensifié les efforts d'information et de sensibilisation pour encourager la participation des exploitants.**

AIDES À L'INSTALLATION AGRICOLE

Soucieuse d'encourager le renouvellement des générations et de maintenir l'agriculture, la CLCL soutient l'installation des agriculteurs sur son territoire. Elle octroie, sous conditions, une subvention de 3 750 € par projet d'installation agricole. Depuis la mise en place de cette aide en 2012, la CLCL a versé 115 500 € de subventions pour 50 dossiers validés. **En 2023, 4 dossiers ont été présentés et 15 000 € ont été attribués.**

MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

Réhabilité dans les années 90, l'équipement accueille bovins, veaux, porcs, ovins. **En 2023, la pérennisation d'un poste d'ouvrier d'abattage a porté le total de l'équipe à 5 agents**, répondant ainsi aux sollicitations des éleveurs et apporteurs locaux.

Un atelier de découpe, propriété de la communauté est loué à un exploitant proposant ainsi un service complet. Tous les jours d'abattage, un agent des services sanitaires de la Direction Départementale de la Protection de la Population (DDPP) est présent pour contrôler et garantir les meilleures conditions d'hygiène et de respect du bien-être animal.

Depuis plusieurs années, l'abattoir est marqué par un fort développement avec un accroissement de l'activité des clients historiques de l'abattoir dû au développement des circuits courts et l'arrivée de nouveaux apporteurs.



ÉVOLUTION DU TONNAGE



À RETENIR !

1 049 T

d'animaux abattus
+ 0,58 % par rapport à 2022

528 456 €

de chiffres d'affaires
+ 2,45 % par rapport à 2022

AGIR **SOLIDAIRE**
AU PLUS PRÈS DE
LA POPULATION

2020

RENDRE LES POLITIQUES D'ACTION SOCIALE PLUS LISIBLES ET COHÉRENTES

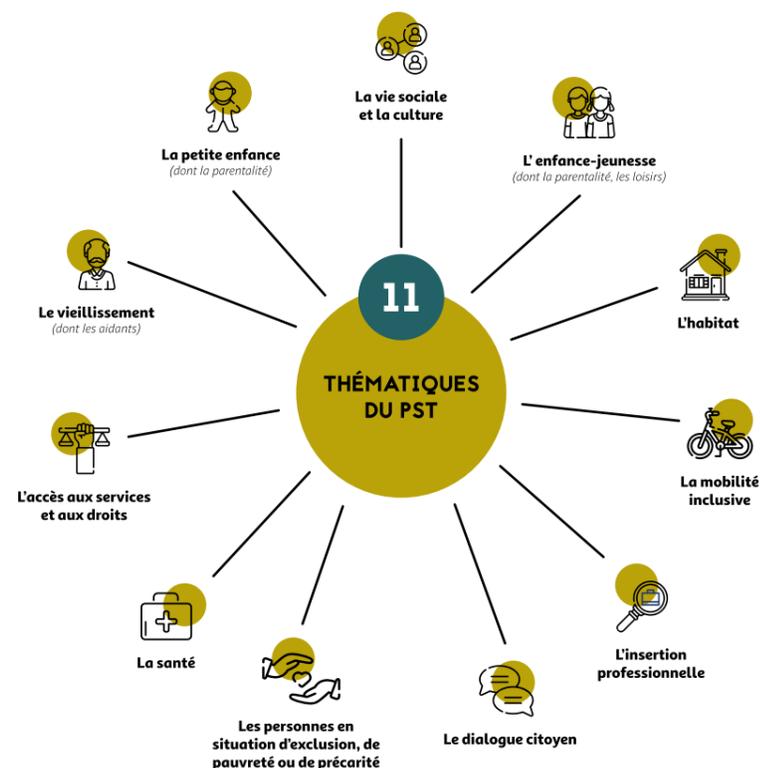
PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE FEUILLE DE ROUTE AMBITIEUSE VALIDÉE POUR 2024-2029

En 2023, le Projet Social de Territoire (PST) de la CLCL a été officiellement adopté, marquant un jalon majeur dans la stratégie de cohésion sociale pour les cinq années à venir. Ce plan, qui complète le Projet de territoire, définit les priorités et les actions à mettre en place pour renforcer la solidarité et améliorer le quotidien des habitants.

Le PST ne se contente pas de tracer des lignes directrices : il engage aussi les communes, les partenaires institutionnels et associatifs à collaborer autour d'une vision partagée. **Validé en juillet 2023 par le conseil communautaire**, ce projet a été élaboré de manière participative, avec l'appui d'un cabinet externe. Deux phases

essentielles ont permis de définir cette feuille de route : une phase de diagnostic des enjeux, suivie d'une série d'ateliers pour formuler des recommandations et un plan d'action concret.

Au total, 179 personnes - élus, représentants des services communautaires, associations, partenaires institutionnels et habitants -, ont pris part à cette démarche. Leurs contributions ont permis d'identifier 11 thématiques clés, réparties en trois grandes orientations : garantir l'accès aux droits et services pour tous, améliorer les conditions de vie, et encourager une mise en œuvre collective et intégrée du projet.



MAINTENIR LE LIEN SOCIAL



L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE LA CLCL : UN SOUTIEN INDISPENSABLE EN 2023

En 2023, l'Épicerie solidaire de la CLCL a joué un rôle crucial en venant en aide à 178 familles, représentant au total 355 personnes. À travers des ramasses en magasins, des dons, et des achats, **l'association a distribué 13,5 tonnes de produits alimentaires, dont 6,7 tonnes provenaient de la collecte annuelle de la Banque Alimentaire**, organisée au mois de novembre.

Ce service de solidarité repose en grande partie sur l'engagement des bénévoles, avec une équipe d'une vingtaine de personnes régulièrement mobilisées. Lors de la collecte annuelle, **ce sont 150 volontaires qui ont prêté main forte** pour faire de cette opération un succès.

Mais l'Épicerie solidaire ne se contente pas de fournir une aide alimentaire. Elle constitue également un lieu de rencontre et de cohésion sociale. Tout au long

de l'année, divers ateliers ont été organisés en partenariat avec des acteurs locaux et institutionnels. Ces initiatives permettent aux bénéficiaires de se former, de s'informer, et de partager des moments conviviaux. Parmi ces activités, on note :

- Une session d'information sur la création d'entreprise (4 participants)
- Une présentation sur les droits en matière de santé (8 participants)
- Un atelier de fabrication de cosmétiques maison (10 participants)
- Une découverte des plantes (11 participants)
- Un atelier "Tisanes Buissonnières" (8 participants)
- Des séances de cuisine "Bon, Sain et pas Cher" (8 participants)
- Une initiation au Qi Gong (11 participants)
- Une séance de sophrologie (13 participants)
- Un atelier sur la gestion du budget (4 participants)
- Un atelier cuisine (11 participants)
- Et pour clôturer l'année, un goûter de Noël, un moment de partage avec les bénévoles et les bénéficiaires.

ESPACE KERMARIA : UN PILIER DE SOLIDARITÉ

En 2023, l'Espace Kermaria, situé au Folgoët, a vu l'association Amadeus quitter ses locaux pour Poulbriant, mais Les Restos du Cœur, Fleur de Lin, et l'Épicerie solidaire continuent d'y opérer. Ces trois structures, complémentaires dans leurs actions, apportent bien plus qu'une aide matérielle en renforçant les liens sociaux et en luttant contre l'isolement.

RÉNOVATION DE L'ESPACE KERMARIA : UN PROJET AMBITIEUX POUR UN LIEU DE VIE INCLUSIF

Conformément au projet de territoire, la CLCL engage un projet de rénovation ambitieux pour l'Espace Kermaria. L'objectif ? Améliorer les conditions d'accueil des usagers actuels tout en ouvrant la porte à de nouveaux acteurs œuvrant pour la solidarité sur le territoire.

Les élus souhaitent faire de Kermaria un lieu de rencontre multigénérationnel, accessible à tous. L'idée est de créer une véritable place publique couverte entourée de locaux modernes et attractifs. Les espaces extérieurs seront également réaménagés, incluant un parvis, invitant chacun à s'y arrêter et à participer à la vie du lieu.

Un diagnostic complet, sera lancée dès 2024. Cette première étape permettra de consulter les occupants actuels et d'explorer les opportunités pour accueillir de nouveaux acteurs sociaux, en vue de renforcer encore davantage le rôle central de l'Espace Kermaria dans la vie locale.

SENSIBILISER LA POPULATION AUX QUESTIONS DE SANTÉ

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : GARANTIR UN MEILLEUR ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUS

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les inégalités territoriales en matière de santé, la CLCL multiplie les initiatives à travers le Contrat Local de Santé (CLS). Ce programme vise à sensibiliser et prévenir, tant auprès des professionnels que des habitants, pour améliorer l'accès aux soins et à la prévention.

À l'occasion du **Mois sans tabac**, la CLCL, en partenariat avec le service d'addictologie du CHU de Brest, a mis en place des consultations individuelles en tabacologie. En 2023, **26 consultations** ont permis d'**accompagner 16 personnes** dans leur démarche d'arrêt du tabac.

La CLCL, en collaboration avec le Pôle Métropolitain et quatre autres collectivités du pays de Brest, a également lancé en 2023 une réflexion sur la création d'une **unité mobile de prévention**. Ce dispositif itinérant sillonnera les territoires pour proposer des actions de prévention santé accessibles à tous.

Enfin, en partenariat avec l'association "Sentez-vous bien", deux sessions d'**immersion sensorielle en milieu naturel** ont été organisées à destination des professionnels du social et du médico-social. Au total, **27 professionnels ont pris part à cette expérience**, découvrant une approche innovante pour favoriser le bien-être et la reconnexion à la nature dans leur pratique professionnelle.

À RETENIR !

16

personnes accompagnées dans une démarche d'arrêt du tabac

27

professionnels ont suivi deux sessions d'immersion sensorielle

90

jours de mise à disposition de la malle buccodentaire

LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

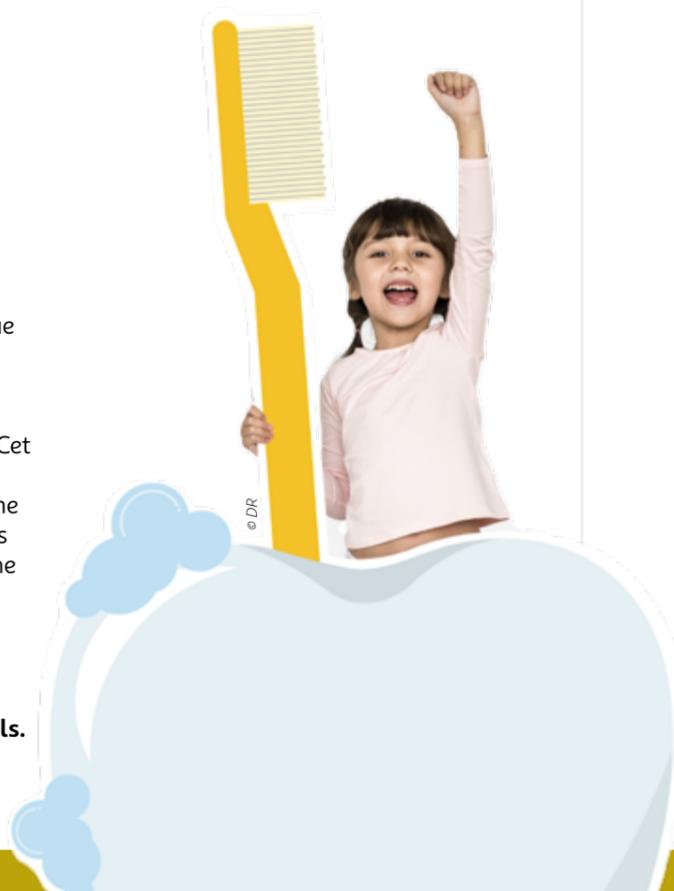
Dans le but de soutenir les populations les plus vulnérables, une formation intitulée "Santé mentale des jeunes et développement des compétences psychosociales" a été proposée aux professionnels encadrant les jeunes de 12 à 25 ans. Cette formation vise à les outiller pour mieux repérer, accompagner et signaler les situations à risque en matière de santé mentale.

En 2023, quatre journées de formation ont été organisées à destination des professionnels du territoire.

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES À L'HYGIÈNE BUCCODENTAIRE

Dans le cadre de ses actions de promotion de la santé, la CLCL a développé une malle pédagogique intitulée "Santé bucco-dentaire", spécialement conçue pour les structures et professionnels de l'enfance et de la petite enfance. Cet outil vise à sensibiliser les jeunes enfants à l'importance de l'hygiène buccodentaire et à encourager les bonnes pratiques dès le plus jeune âge.

En 2023, la malle a été utilisée pendant un total de 90 jours, témoignant de l'intérêt qu'elle suscite auprès des professionnels.



ACCOMPAGNER LES USAGERS DANS LEURS DÉMARCHES

FRANCE SERVICES : UN PILIER POUR L'ACCÈS AUX DROITS SUR LE TERRITOIRE

En 2023, le diagnostic du Projet Social de Territoire (PST) a révélé l'importance cruciale de l'accès aux droits pour la population. La lutte contre le non-recours aux services publics est un enjeu constant, et France Services, par sa mission, joue un rôle clé dans cette démarche sur le territoire de la CLCL.

Avec près de **14 090 démarches réalisées** sur l'année, soit une moyenne de 57 accompagnements par jour, les agents de France Services sont au cœur de l'accompagnement administratif des habitants. Les demandes les plus fréquentes concernent France Travail (ex

Pôle Emploi) et la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), soulignant l'importance de ces thématiques pour les usagers.

Les partenariats locaux sont également essentiels, représentant **32 % de l'activité de France Services**. Parmi les plus sollicités, l'**AGDE** a enregistré **2 340 demandes**, la **Mission Locale** a accompagné **1 770 jeunes**, et le **PLIE** a aidé **80 personnes**. Ces chiffres témoignent de l'efficacité et de l'importance de France Services pour assurer un accès aux droits de manière accessible et décentralisée, au plus près des besoins des habitants.

THÉMATIQUES LES + TRAITÉES AU SIÈGE

Top	Thématique	Partenaire	Nombre
1	Emploi	France Travail	985
2	Impôts	DGFIP	1 1124
3	Retraite	Carsat / MSA	341
4	Droit des assurés	Assurance maladie	222

THÉMATIQUES LES + TRAITÉES À L'ANTENNE (CSI)

Top	Thématique	Partenaire	Nombre
1	Logement et cadre de vie	CAF	92
2	Solidarité, insertion (RSA, prime d'activité)	CAF	52
3	Retraite personnelle	CNAV / CARSAT	32
4	Impôts	DGFIP	28
5	Social, solidarité, retraite	Partenaire local	14

ACCOMPAGNER LES JEUNES DU TERRITOIRE

SIJ : UN JEUNE EN SERVICE CIVIQUE A REJOINT L'ÉQUIPE EN 2023



CLCL

En novembre 2023, la CLCL a accueilli pour la première fois un volontaire en service civique au sein de son Service Information Jeunesse (SIJ), rattaché au pôle Cohésion sociale, pour une durée de huit mois.

Le service civique permet aux jeunes de s'investir au sein d'une collectivité ou d'une association, tout en réalisant une mission d'intérêt général. Pour le volontaire, c'est une occasion unique d'acquérir des compétences, d'explorer de nouvelles connaissances et souvent, de faire ses premiers pas dans le monde professionnel.

AMBASSADEUR DES JEUNES DU TERRITOIRE

Au SIJ, la mission du jeune Lesnevien a consisté à **devenir un ambassadeur des jeunes du territoire à travers la communication numérique notamment. Il a aussi participé activement aux diverses actions du service.** En étant présent sur le terrain lors des événements, il a renforcé ses compétences tout en assurant la promotion des initiatives menées par le SIJ via les réseaux sociaux, à savoir la page Facebook et le compte Instagram du SIJ Lesneven Côte des Légendes.

À RETENIR !

7 201

nombre de personnes

ayant vu les posts

Facebook & Instagram

1 048 en 2022

CARREFOUR DES MÉTIERS : UNE PREMIÈRE ÉDITION RÉUSSIE

La première édition du Carrefour des métiers, organisée par le service jeunesse de la CLCL en partenariat avec la Maison de l'Emploi et les établissements scolaires, a rassemblé **100 professionnels et 1 200 jeunes de la 4^e à la terminale.** L'objectif était de faciliter l'insertion des jeunes en leur offrant l'opportunité de rencontrer des professionnels de divers secteurs.

Des animations originales, comme un cabinet de voyance et l'intervention du **Professeur Bonaventure**, ont rendu l'événement plus ludique et accessible. Fort de ce succès, une seconde édition est déjà prévue pour décembre 2025.

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE : SENSIBILISATION ET ÉCHANGES

En 2023, la CLCL a réalisé **38 interventions** dans les collèges et lycées, touchant près de **700 élèves.** Ces séances ont abordé des thématiques clés comme le vivre ensemble, la lutte contre le harcèlement, l'égalité femmes/hommes, les violences sexistes, l'orientation et la recherche de stage, ainsi que les fake news.

Appréciées des jeunes, ces interventions utilisent des méthodes d'éducation populaire (brise-glaces, débats mouvants, théâtre) pour favoriser les échanges. Les sujets d'actualité suscitent l'intérêt des élèves, qui participent activement et s'expriment librement. Ces actions permettent aussi d'identifier les ressources locales à disposition des jeunes.

COMMISSION DÉCROCHAGE SCOLAIRE : UNE RÉPONSE COLLECTIVE À UN DÉFI GRANDISSANT

Face à l'augmentation du nombre de jeunes en décrochage scolaire, la commission créée en 2022 s'est réunie **cinq fois en 2023.** Composée de **plus de 25 partenaires** (établissements scolaires, acteurs sociaux, médico-sociaux, services Jeunesse), elle vise à renforcer la collaboration entre eux pour offrir aux jeunes décrocheurs un parcours plus fluide et cohérent.

Au départ centrée sur des cas individuels, la commission doit désormais faire face à un nombre trop important de situations pour les traiter toutes. En 2024, elle entamera une réflexion sur la redéfinition de ses objectifs, en intégrant les jeunes et leurs parents dans le processus.

BOURSE PROJETS JEUNES : UN COUP DE POUCE POUR LES 10-25 ANS

La CLCL, via son service Jeunesse, et la CAF soutiennent les jeunes de 10 à 25 ans dans la réalisation de projets grâce au dispositif Projet Jeunes. Celui-ci regroupe les initiatives "Bourse à projets" et "On s'lance", offrant un accompagnement et une aide financière pouvant aller jusqu'à **2 500 €**, avec une enveloppe annuelle de **10 000 €.**

En 2023, plusieurs projets ont été soutenus, dont :

- **GR 20 en 5 jours** : Quatre jeunes de Ploudaniel et Saint-Frégant ont parcouru le GR 20 en Corse. Un défi qu'ils ont ensuite partagé avec des lycéens.
- **Court-métrage "Une dernière œuvre"** : Trois jeunes de Lesneven ont réalisé un court-métrage, diffusé en mars 2024 au cinéma Even.

FAITS MARQUANTS • Le 20 octobre, la CLCL a accompagné les élus de Saint-Frégant et Kernouës pour présenter aux jeunes et parents les dispositifs jeunesse (PS jeunes, Pass'loisirs, bourse à projets, etc.). Cette soirée conviviale, autour de pizzas, a réuni une trentaine de participants, permettant de recueillir leurs avis pour faire évoluer l'offre jeunesse • Le coordinateur jeunesse de la CLCL pilote un réseau d'animateurs qui se réunit six fois par an pour organiser des animations et formations communes (Carrefour des métiers, interventions scolaires, prévention des addictions). Ce réseau permet de partager les réalités locales et renforcer la coordination des actions •

À RETENIR !

1 200

jeunes sont venus au Carrefour des métiers

38

interventions en milieu scolaire

5 000 €

de Bourse Projets Jeunes octroyés



ZOOM

DES KITS DE PRÉVENTION SUR-MESURE POUR LES JEUNES

Depuis juillet 2023, le SIJ propose gratuitement des kits de prévention adaptés aux besoins des jeunes. Ces kits, personnalisés en fonction des demandes, contiennent des outils essentiels pour les accompagner tout au long de l'année : bouchons d'oreille, éthylotests, brassards phosphorescents, préservatifs, ainsi que la documentation nécessaire pour une utilisation appropriée.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux comportements responsables et à leur sécurité, tout en leur fournissant les moyens de prévenir les risques dans diverses situations.

SE TENIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES FAMILLES



ACCESSIBILITÉ AUX LOISIRS ET À LA CULTURE

La CLCL met en place des actions pour promouvoir la culture et les loisirs auprès des enfants et des jeunes du territoire.

L'année 2023 a permis le retour du Ciné Noël via le film d'animation "Sirocco et le royaume des courants d'air". Destiné aux enfants des 14 communes âgés de 6 à 12 ans, c'est un moment convivial marquant l'approche des vacances de Noël qui a su profiter à **près de 330 enfants**. Le tarif réduit encourage l'égalité d'accès pour tous.

Les promotions des activités nautiques et de la découverte de l'estran sont soutenues par **la CLCL en offrant un soutien financier à hauteur de 34 378 € à 5 établissements scolaires** ; 3 collèges et lycées, 2 écoles primaires.

De même, la CLCL subventionne les interventions de l'école de musique dans **24 classes** afin de favoriser l'éducation musicale pour l'ensemble des élèves du territoire. **En 2023, 15 000 € ont été versés.**

LA CRÉATION DU RÉSEAU PARENTALITÉ

Des actions autour de la parentalité sont proposées sur le territoire de la CLCL par différents acteurs depuis une dizaine d'années. Fortes d'une volonté de valoriser leurs actions, de mutualiser leurs idées pour harmoniser l'offre proposée sur les 14 communes et la compléter, plusieurs structures se sont regroupées pour **créer en janvier 2023 le Réseau local de parentalité**.

Coordonné par la CLCL, il réunit aujourd'hui le Centre Socioculturel Intercommunal (CSI), l'association

Familles Rurales de Guissény et le Point Accueil Écoute Jeunes (PAEJ). Plusieurs actions ont d'ores et déjà été portées par le réseau autour de thématiques phares. En 2023, des actions traitant de la question du harcèlement ont été mises en place : ciné débat, café rencontre, formation des professionnels aux malles pédagogiques créées par la CLCL, etc.

À RETENIR !

34 378 €

Montant versé par la CLCL

pour financer les
activités nautiques

ANIMER UNE DYNAMIQUE LOCALE AUTOUR DE LA PRÉVENTION

DES OUTILS PÉDAGOGIQUES POUR LES PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

En 2023, le CISPD a créé 7 malles pédagogiques pour accompagner la prévention auprès des enfants et jeunes de 5 à 20 ans. Ces malles, comprenant des jeux, expositions, guides d'animation et autres ressources, sont mises gratuitement à disposition des écoles, ALSH et espaces jeunes du territoire.

- **2 malles enfance** : "Vivre ensemble et contre le harcèlement scolaire", "Égalité fille-garçon".
- **5 malles jeunesse** : "Prévention numérique", "Conduites à risques", "Vivre ensemble", "Violences sexistes", "Sécurité routière".

Des formations à l'utilisation des malles sont assurées par les agents du CISPD et du service enfance-jeunesse de la CLCL.

En 2023, une matinée de sensibilisation sur la malle "Vivre ensemble et contre le harcèlement scolaire" a réuni 11 enseignants de 7 écoles primaires.

ACTIONS DE PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Les collèges et lycées sont des partenaires indispensables du SIJ et du CISPD, dans la mise en place de projets destinés aux élèves scolarisés sur le territoire.

Ainsi, la complémentarité des actions menées à destination des jeunes sur la CLCL est à souligner. En effet, les établissements scolaires mettent en place, tout au long de l'année, divers projets de prévention autour du harcèlement scolaire, de l'égalité femme-homme et des stéréotypes de genre, de la prévention des conduites à risques, de l'éducation à la sexualité, de

l'éducation au numérique, etc. Ils font également appel à d'autres partenaires de prévention pour intervenir auprès des jeunes.

En 2023, les agents du SIJ et du CISPD ont mené **14 interventions auprès de 299 élèves dans 3 établissements (Saint-François-Notre-Dame, Le Cleusmeur, MFR de Ploudaniel) et un espace jeunes (Plouider)**. Les thématiques abordées incluaient les fake news, la lutte contre le harcèlement, la prévention des violences, les stéréotypes de genre, et les risques en soirées festives.

Les animateurs jeunesse ont coanimé 5 interventions, apportant une réelle plus-value en créant davantage de liens avec les jeunes de leur commune.

DISPOSITIF PRÉVENTION À LA FÊTE FORAINE : GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS

En 2023, la CLCL et la ville de Lesneven ont uni leurs efforts pour mettre en place un dispositif de prévention au cœur de la fête foraine, avec pour objectif de prévenir tout risque de débordement et d'assurer un environnement convivial et sécurisé.

Les équipes de prévention, composées d'élus locaux, de bénévoles du CCAS, d'animateurs jeunesse, ainsi que d'agents du SIJ (Service Information Jeunesse) et du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), ont échangé avec environ **1 200 personnes au cours des deux soirées de prévention**.

PRÉVENTION ESTIVALE JEUNESSE : SENSIBILISATION AU CŒUR DE L'ÉTÉ

Depuis trois étés, les animateurs du SIJ (Service Information Jeunesse) et du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), accompagnés des élus et des animateurs jeunesse du territoire, vont à la rencontre des jeunes lors des événements festifs et sur les plages locales. En 2023, lors de sept rendez-vous estivaux, environ **125 jeunes âgés de 10 à 30 ans ont été sensibilisés**.

Grâce à des outils ludiques, les équipes ont pu aborder des thématiques de prévention essentielles telles que la sécurité routière, la consommation d'alcool et de drogues, ou encore la sexualité. Ces échanges visent à inciter les jeunes à réfléchir sur leurs pratiques et à les orienter vers les structures ressources locales (espaces jeunes, services de prévention, d'orientation...).

Pour renforcer l'impact de cette mission, l'équipe de prévention a suivi, le 15 juin 2023, une formation animée par l'association Addictions France de Brest, leur fournissant des compétences supplémentaires pour accompagner efficacement les jeunes tout au long de l'été.

PORTER UNE POLITIQUE D'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

POLITIQUE ÉGALITÉ F/H AVEC LA CHARTE D'ENGAGEMENT ET LA FORMATION DES ÉLUS

L'égalité entre femmes et hommes est plus qu'un simple objectif : c'est un impératif de justice sociale, de démocratie et de cohésion. En tant que collectivité, la CLCL s'engage à agir en ce sens, convaincue qu'une prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes dans les diagnostics territoriaux et l'action publique renforce l'efficacité des politiques locales.

Depuis 2021, la CLCL s'est donné pour mission de promouvoir l'égalité femmes-hommes. En 2023, elle a franchi une nouvelle étape en mettant en place un accompagnement externe pour soutenir les élus référents dans leur rôle. Cet effort s'est concrétisé par la **rédaction d'une charte d'engagement, signée à la fois par la CLCL et les communes du territoire**, affirmant ainsi leur volonté commune de faire de l'égalité femmes-hommes une réalité quotidienne.



GLOSSAIRE

ADIL : Agence départementale d'information sur le logement

ADS : Autorisation du droit des sols

ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement

AP/CP : Autorisation de programme / crédits de paiement

ARS : Agence régionale de santé

BIT : Bureau d'information touristique

BOM : Benne à ordures

CAF : Caisse d'allocations familiales

CAPLD : Communauté d'agglomération du pays de Landerneau-Daoulas

CCPA : Communauté de communes du Pays des Abers

CCPI : Communauté de communes du Pays d'Iroise

CEP : Conseiller en énergie partagé

CIS : Centre socioculturel intercommunal

CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

CHU : Centre hospitalier universitaire

CLCL : Communauté Lesneven Côte des Légendes

CLS : Contrat local de santé

CST : Comité social territorial

DIA : Déclaration d'intention d'aliéner

DDPP : Direction départementale de la protection de la population

DGF : Dotation globale de fonctionnement

EPIC : Etablissement public industriel et commercial

EnR : Énergies renouvelables

FJT : foyer de jeunes travailleurs

ICPE : Installations classées pour la protection de l'environnement

IML : Intermédiation locative

G4DEC : Service public d'économie circulaire et de réduction des déchets

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

OPA : Orientations d'aménagement et de programmation

OPAH : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

OPAH-RU : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain

ORT : Opération de revitalisation de territoire

PAEJ : Point accueil écoute jeunes

PCAET : Plan climat air énergie territorial

PIG : Programmes d'intérêt général

PLAV : Plan de lutte contre les algues vertes

PLUi-H : Plan local d'urbanisme intercommunal et habitat

PSE : Paiement pour services environnementaux

PST : Projet social de territoire

REP : Responsabilité élargie des producteurs

RH : Ressources humaines

SCI : Société civile immobilière

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SIJ : Service Info Jeunesse

SPANC : Service public de l'assainissement non-collectif

SPED : Service public d'élimination des déchets

TCDL : Tourisme Côte des Légendes

TETE : Territoire engagé en transition écologique

VAE : Vélo à assistance électrique

ZAE : Zones d'activités économiques

#ENTREZDANSLALÉGENDE



**Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù**

12, boulevard des Frères Lumière 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 • contact@clcl.bzh

clcl.bzh ·   